Neuchâtel — N° 75 (10 pages) Un numéro 15 centimes Vendredi 31 mars 1950

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

Journal de Neuchâtel, du canton et des régions avoisinantes

212me année — PARAIT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE — Fondée en 1738

1, RUE DU TEMPLE-NEUF ET 6, RUE DU CONCERT - TÉLÉPHONE 5 12 26 - CHÈQUES POSTAUX IV 178

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois	1 mois
SUISSE :	26.—	13.20	6.70	2.40
ÉTRANGER :	45.—	23.—	13.—	4.50

Les échéances régulières d'abonnement sont les suivantes : 31 mars 30 juin, 30 septembre, 31 décembre. Les changements d'adresse sont gratuits.

ANNONCES

20 c. le millimètre, min. 25 mm. - Petites annonces locales 13 c., min. 10 mm. - Avis tardifs 44, 55 et 60 c. - Réclames 75 c., locales 44 c. (de nuit 55 c.), Mortuaires 28 c., ocaux 20. Pour les annonces de provenance extra-cantonale : *Annonces Suisses S. A.*, agence de publicité, Genève, Lausanne et succursales dans toute la Suisse.

Le leader socialiste français
Léon Blum
est décédé subitement hier

PARIS, 30 (Reuter). — M. Léon Blum est mort soudainement jeudi après-midi, à 14 h. 30, à la suite d'une syncope cardiaque, dans sa résidence de Jouy-en-Josas où il vivait retiré, tout en rédigeant encore de nombreux articles pour le « Populaire ».

Mercredi encore, il se sentait parfaitement bien et un porte-parole du parti socialiste a exprimé combien sa mort a surpris ses amis.

L'émotion à Paris

Notre correspondant de Paris nous téléphone :

La disparition de Léon Blum a causé une grande émotion dans les milieux politiques de Paris. Avec lui, c'est la figure la plus marquante du socialisme français et même international qui disparaît.

Les hommes de tous les partis ont exprimé leur tristesse et leur douleur devant le décès de celui qui fut

Léon Blum.

le théoricien de la Quatrième République.

Depuis la libération, à part un court passage de cinq semaines à la direction des affaires publiques, Léon Blum n'exerçait plus, on le sait, aucune responsabilité directe et personnelle dans l'Etat. Il n'en était pas moins le mentor du parti socialiste et particulièrement des trois chefs de gouvernement issus de ses rangs. Le président de la République, qui fut en 1936 son ministre des finances, faisait très souvent appel à ses avis. Par delà les frontières, son talent et sa forte personnalité faisaient de lui notamment l'ami des chefs travaillistes anglais.

A vrai dire, aucune des personnalités actuelles de la S.F.I.O. ne paraît assez imposante pour recueillir la succession de Léon Blum.

Dans les affaires intérieures, son absence se fera sentir à coup sûr très vite. Il possédait, en effet, plus que quiconque, l'art de concilier, au sein de son propre parti comme dans les gouvernements à participation ou à direction socialistes, des tendances souvent fort diverses.

L'éclatement de la S.F.I.O., tant de fois prédit depuis deux ans, va-t-il se produire après cette disparition ? On peut le penser et c'est dans ce sens que l'événement est susceptible de retentir très profondément sur la vie politique française.

INTÉRIM.

La carrière du défunt

(Ag.) Doublement Alsacien par son père et sa mère, Léon-André Blum est né à Paris le 9 avril 1872. Fort bien doué au point de vue intellectuel, Léon Blum, à l'école communale comme au lycée, est un élève brillant, mais très indiscipliné.

Bachelier à 18 ans, il franchit le seuil de l'Ecole normale supérieure où il rencontre Edouard Herriot, mais l'austérité de la discipline normalienne lui pèse. Lucien Herr, bibliothécaire de cette école, sera dorénavant pour lui un maître et un ami, comme il sera celui de Jaurès et d'Albert Thomas. Il passe aisément les diplômes de licences en droit et en lettres. Puis Léon Blum se fait une solide renommée dans la critique et la littérature. Il se lance dans la lutte politique au moment de l'affaire Dreyfus. Il collabore à la défense de Zola au côté de l'avocat Laborie.

En 1900, il est nommé auditeur de première classe au Conseil d'Etat.

Après le déclenchement de la première guerre mondiale, Léon Blum devint chef de cabinet de Marcel Sambat, devenu ministre des travaux publics et du ravitaillement.

En 1919, il est élu député de la Seine et n'a cessé de participer à la vie parlementaire jusqu'à l'occupation allemande. Il se fait inscrire au barreau de Paris et acquiert une réputation de juriste remarquable, fondée sur ses dons d'orateur, sa culture considérable et sa mémoire.

Le cerveau du parti socialiste

Partisan résolu du socialisme traditionnel opposé au bolchévisme, Blum va se heurter aux attaques des communistes.

(Lire la suite en dernières dépêches)

DERRIÈRE LE RIDEAU DE FER

La révolte armée en Ukraine

(Service particulier de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »)

Le Bloc oriental dispose de forces impressionnantes. Huit cents millions d'êtres humains subissent sa domination. A l'aide de partis communistes, de polices secrètes, d'informateurs payés ou terrorisés, le Kremlin semble contrôler non seulement les actes et les paroles, mais jusqu'aux pensées de ses sujets. Pourtant, ce monolithe apparemment intacte cache dans son sein des fissures qui s'élargissent.

L'une d'elles, c'est la guérilla en Ukraine.

Son existence ne peut plus être mise en doute. D'ailleurs, les autorités soviétiques l'admettent indirectement, en publiant, de temps à autre, des communiqués officiels qui parlent de la répression du « banditisme contre-révolutionnaire à la solde de l'étranger ».

M.I.CORY.

(Lire la suite en 4me page)

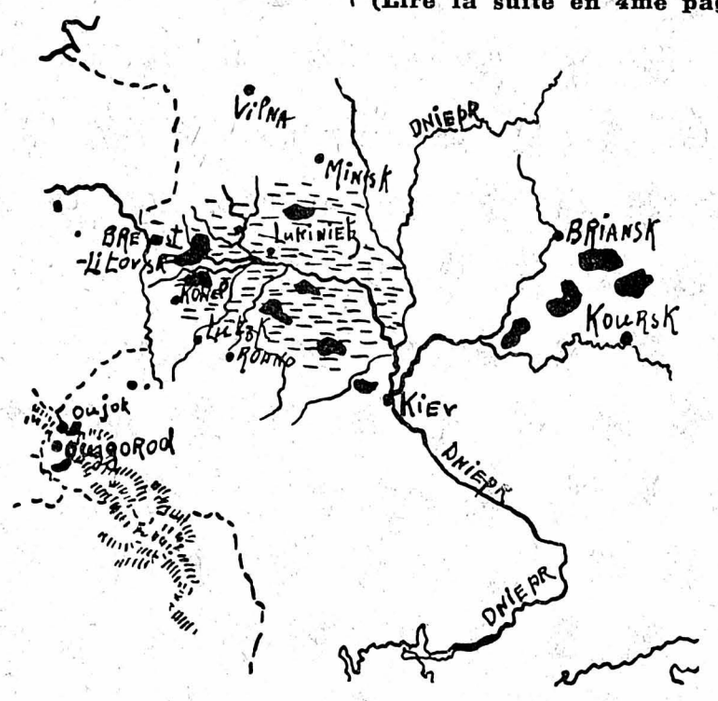

Les zones d'opération des partisans ukrainiens sont indiquées par des taches noires sur cette carte.

L'Allemagne occidentale et la Sarre invitées à adhérer au Conseil de l'Europe

STRASBOURG, 30 (A.F.P.). — Le comité des ministres du Conseil de l'Europe a décidé d'inviter l'Allemagne occidentale et la Sarre à adhérer au Conseil de l'Europe.

La même invitation sera adressée aux gouvernements de Bonn et de la Sarre, a déclaré M. Robert Schuman, ministre français des affaires étrangères, à l'issue de la première séance du comité des ministres.

M. Schuman a déclaré à la presse que les invitations seront envoyées vendredi à l'Allemagne par l'intermédiaire des trois hauts commissaires alliés et à la Sarre par celui du gouvernement français.

Aucune condition n'est posée à cet effet. Ce que l'on demande simplement, c'est l'adoption du statut du Conseil de l'Europe et de l'acceptation des dispositions de ce statut. Aux termes de l'article 3 de ces statuts, l'admission équivaudrait à accorder une souveraineté complète en qualité de membres du Conseil de l'Europe disposant de tous les droits requis. Or, l'Allemagne occidentale et la Sarre ne disposent pas actuellement d'un statut qui leur confère une telle souveraineté.

M. Schuman tient à rectifier en quelque sorte de façon non officielle l'impression qu'a laissée aux commissaires alliés la lettre de M. Conrad Adenauer posant des conditions expresses, c'est-à-dire établissant un statut particulier pour l'Allemagne occidentale. En réalité, dans les trois points en question, il ne s'est pas agi de conditions, mais de questions appelant des réponses qui, entre temps, ont été données.

(Lire la suite en dernières dépêches)

L'INGÉNU VOUS PARLE...

« Quand vous reviendrez sur la Côte... »

La Côte

Car il est certain que vous y reviendrez. Il n'est pas possible que rentré chez vous, dans le pays des frimas et des giboulées, vous n'éprouviez bientôt la nostalgie de ce pays merveilleux, dont Monsieur Printemps a si bien fait sa résidence ordinaire que la plupart des arbres en oublient de perdre leurs feuilles en automne et que le 21 mars n'est qu'une date comme une autre, où rien ne se passe de sensationnel.

Qu'on épie ailleurs l'éclosion de la première violette avec un ravissement anxieux, qu'on tressaille d'allégresse quand la bise féroce cède un jour par semaine ses droits à un zéphyr plus clément, on ne traite pas ici Monsieur Printemps en hôte fantasque, qui ne se livre que pour se dérober aussitôt. Sur la Côte, il est vraiment chez lui. Ses bontés princières sont le bien de tout le monde ; c'est un cadeau si commun qu'on se doute à peine que dans d'autres pays elles passent pour une faveur.

« Quand vous reviendrez sur la Côte... »

Ne vous étonnez pas qu'en vous adressant cette invitation on n'éprouve pas le besoin de « préciser, d'ajouter au mot « côte » cette épithète d'azur » qui flamboie en lettres écarlates sur les affiches de propagande touristique. Si vous vous évertuiez d'apprendre à l'indigène qu'après tout il y a aussi une Côte d'argent, voire une Côte d'or, il sourirait discrètement, comme on sourit à une blague pas très spirituelle, sans se fâcher d'ailleurs, car il est plein de bonhomie et, pour se mettre en colère, il faudrait dépenser plus d'énergie que pour jouer aux boules...

« Quand vous reviendrez sur la Côte... »

Eh bien ! Quand vous reviendrez sur la Côte, aux expériences que vous avez acquises, vous en ajouterez de nouvelles. Vous apprendrez, par exemple, qu'on peut gagner très honorablement sa vie en se livrant à la culture des agrumes, orangers, mandariniers, citronniers et pamplemousses, à condition de posséder un bassin, c'est-à-dire un réservoir, de capacité suffisante. Car figurez-vous qu'en été Monsieur Printemps va faire un petit tour dans les pays du Nord et que sur la Côte, il fait vraiment plutôt sec...

Ou bien, vous serez si bien pris, comme tant d'autres, par la passion des cactées que vous en négligerez votre collection de timbres-poste et que, plutôt que de laisser votre fortune sur les tapis verts du Casino, vous vous ruinerez en achats d'horribles buissons épineux, pour la gloire d'expliquer à vos visiteurs :

« Tenez, celui-là m'a coûté 10.000 francs. Mais on n'en trouve de pareils qu'au jardin exotique de Monaco ».

Mais, quand vous reviendrez sur la Côte, peut-être aussi que vous comprendrez que la sagesse et le bonheur consistent à s'abandonner sans scrupule aux sollicitations du climat et de se prélasser dans un jardin plein d'oliviers, de figuiers et d'eucalyptus, au milieu duquel un palmier, un seul, se dresse comme un balai pour épousseter le ciel quand des nuages impertinents risquent de tacher çà et là son azur immaculé.

L'INGÉNU

FIN DES MANŒUVRES DU RÉGIMENT 8

Les soldats neuchâtelois ont défendu hier les ponts de Gummenen et de Laupen sur la Sarine

Mercredi avait été une journée de longs efforts après une courte nuit ; les muscles et les nerfs avaient été mis à rude épreuve. Hier — dans des conditions analogues à celles qui avaient marqué la fin des manœuvres de l'an dernier — c'est du froid que nos soldats eurent à souffrir. L'averse de la veille avait décidément troublé le temps, et ce troisième et ultime exercice se déroula sous la pluie et le grésil.

Comme une erreur de transmission et une interversion de paragraphes ont probablement rendu confuse la fin de notre article de jeudi, précisons que les hommes ont dormi jusque vers 6 heures hier dans la région de Gempenach, Liebistorf, Biberen et qu'à 6 h. 30, ils marchaient vers les bords de la libre Sarine.

Le mouvement prescrit fut exécuté sans encombre par le bat. fus. 18, renforcé par la cp. car. V/2, qui put s'installer au delà du pont de Gummenen sans avoir rencontré d'ennemi. Il était suivi du bat. car. 2 qui fut tenté de se laisser entraîner par son élan mais qui finalement s'installa sur la rive gauche en « tête de pont renversée ». Il put ainsi dominer la situation et protéger utilement le bataillon 18 qui avait été obligé de se déployer en un large éventail sur un terrain quasiment découvert. Il faut souligner que pour cet exercice, « rouge » ne disposait plus de l'appui de l'artillerie.

En revanche, exceptionnellement en raison de la situation météorologique, la cp. de D. C. A. fut utilisée pour une mission terrestre et appelée à renforcer fort judicieusement le dispositif de défense de Gummenen.

De son côté le bat. fus. 19 était parvenu également vers 7 heures au pont de Laupen. Mais il dut le conquérir de haute lutte, des éléments de « bleu » s'y trouvant déjà.

Les deux colonnes avaient été chacune précédées d'une section d'exploration de l'escadron motorisé 32. Ces « motards », munis d'une station de radio ne se contentèrent pas de renseigner avec précision nos troupes sur l'activité de l'ennemi. Dans toute la vaste zone de la forêt du Forst, ils ne cessèrent de harceler « bleu ». Ils apparaissaient ici, mettaient leurs fusils mitrailleurs en position, tiraient quelques rafales, puis repartaient, pour se manifester ailleurs d'identique façon. Si bien que l'ennemi pouvait croire qu'il avait affaire à d'importantes contre-attaques. Après avoir agi de la sorte toute la matinée, cette sympathique unité avait repéré dans la région lointaine de Mazenried-Riedegg, les positions de batteries du rgt d'obusier lourd 26 et s'apprêtait à faire un coup de main contre cet objectif de choix quand survint la fin de l'exercice.

Pendant plusieurs heures sur les hauteurs de la rive droite de la rivière, l'activité de « bleu » sembla se borner à tâter les résistances de «rouge». Il y eut quelques combats locaux sans grande envergure. C'était un peu comme si, sachant qu'ils devaient rallier la ville fédérale le jeudi soir, les Bernois avaient répugné à descendre dans cette fosse aux ours que constitue la vallée de la Sarine !

Hôtes de marque

On s'attendait généralement à une attaque du côté de Gummenen. Ainsi en était-il même au P. C. du régiment 8, installé à la bifurcation des routes cantonales de Neuchâtel et de Lausanne à quelques centaines de mètres à l'ouest de Gummenen. C'est là que le colonel Jeanrenaud et son officier de renseignement, l'infatigable capitaine Girsberger purent orienter vers 10 h. une série d'hôtes de marque. En effet, dans le petit local où nous nous trouvions en train de consulter les derniers croquis, on annonça tout à coup l'arrivée du conseiller fédéral Kobelt. Le chef du département militaire était accompagné du colonel divisionnaire Jahn, directeur des manœuvres. Puis arrivèrent le colonel commandant de corps Corbat et le colonel divisionnaire Brunner.

Amplement renseignés sur tout ce que — malgré l'absence de postes de radio puissants — « rouge » connaissait de la situation, le haut magistrat fédéral et les officiers supérieurs repartirent pour le front.

Nouvelle bataille de Laupen

Nous les imitons, car un « coup dur » ne devait plus tarder à se produire.

Il eut lieu à 10 h. 30. Et c'est une fois de plus le bat. fus. 19 qui dut y faire face. Devant l'offensive massive du régiment 16, le colonel Jeanrenaud prit personnellement le commandement du groupe formé par le bataillon de Meuron, le détachement blindé Junier et la compagnie de grenadiers. Il fallut retraverser le pont de Laupen, car les obus et les mines étaient censés pleuvoir sur le terrain découvert situé du côté droit de la Sarine.

Mais ce court repli fut exécuté sans idée de recul définitif. Les soldats s'accrochèrent aux quelques abris que leur offrait la berge de gauche. Si bien que jamais l'ennemi ne put dépasser ce pont. La violente contre-attaque du commandant de régiment permit à plusieurs compagnies de se réinstaller du côté de Laupen-Mühle. Dans cette dernière localité, la compagnie II/19, bien que harcelée de toutes parts, prévint une attaque de chars, prit les mesures nécessaires, disposa ses « tromblons » et ses mines. Et une colonne blindée, qui se lança sans savoir que la voie n'était pas libre, fut mise hors de combat par l'arbitrage.

« Cessez le feu ! »

Peu après midi, l'ordre tant attendu de « Cessez le feu ! » se transmit comme une dernière et, cette fois, bénéfique traînée de poudre.

A. R.

(Lire la suite en 9me page)

LIRE AUJOURD'HUI

EN QUATRIÈME PAGE :
Chez les luthiers des Bayards
par G. D.

EN SIXIÈME PAGE :
La crise de la Swissair

Les chars et les motocyclistes du détachement blindé commandé par le plt. Blaise Junier appuient efficacement une offensive de l'infanterie.

A son P. C. volant, le major Claude de Meuron oriente le colonel commandant de corps de Montmollin sur la marche du bataillon 19.

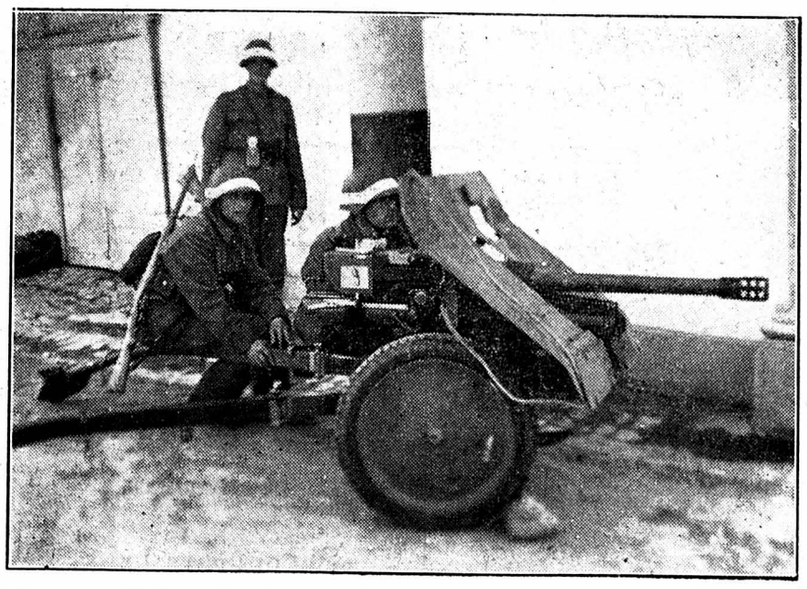

Un canon d'infanterie prêt à livrer les combats de rues à Ueberstorf. Le caporal qui commande la pièce n'est autre que notre chroniqueur sportif.

AVIS OFFICIELS

VILLE de Neuchâtel

Permis de construction

Demande de M. Maurice Bernasconi de construire un bâtiment à l'usage de garages et entrepôts à la rue de la Maladière (au sud de ses bâtiments en construction).

Les plans sont déposés au bureau de la police des constructions, hôtel communal, jusqu'au 13 avril 1950.

Police des constructions.

COMMUNE de Chézard-Saint-Martin

MISES DE BOIS DE FEU

Samedi 1er avril 1950, le Conseil communal vendra en mises publiques et aux conditions qui seront préalablement lues, les bois suivants façonnés dans les forêts de Cote Devant :

375 stères sapin et hêtre
1600 fagots de coupe

Rendez-vous des miseurs à 13 heures à la Marnière, devant l'immeuble Jean Elzingre.

Chézard-Saint-Martin, le 27 mars 1950.

Conseil communal.

Commune de Cressier

VENTE DE BOIS

La commune de Cressier vendra, samedi 1er avril 1950, à 14 heures, son bois de feu situé au Cernil, Div. 1, soit :

30 stères de sapin,
23 stères de hêtre,
590 fagots.

Condition de vente : paiement au comptant.
Rendez-vous des miseurs à la Métairie de Cressier sur Enges.

CONSEIL COMMUNAL.

COMMUNE de BOUDRY

VENTE DE BOIS

Le samedi 1er avril 1950, la commune de Boudry mettra en vente par voie d'enchères publiques, aux conditions qui seront préalablement lues :

149 stères hêtres,
42 stères dazons hêtre et pin,
66 stères pin,
12 stères sapin,
10 stères chêne,
6 troncs,
36 rangs chêne,
3 dépouilles.

Rendez-vous des miseurs à 13 h. 15, à Trois-Rods ou à 13 h. 30 à la guérite des Buges.

Le payement comptant des lots attribués exonérera les adjudicataires de l'obligation de fournir une caution.

Boudry, le 22 mars 1950.

Conseil communal.

IMMEUBLES

On achèterait

maison ancienne

à transformer, en ville ou aux abords immédiats. Adresser offres détaillées avec prix sous chiffres P. 2509 N. à Publicitas, Neuchâtel.

A vendre dans la région de

VEVEY

villa, neuf chambres et dépendances, transformable en deux appartements ; jardin 1200 m² ; vue superbe.

Etude Ansermet et Jaton, notaires, Musée 2, Vevey.

A Colombier

A vendre, au centre du village, une maison de deux appartements, grand magasin, un atelier et un bureau attenant au magasin. Eventuellement à louer magasin avec atelier. Adresser offres écrites à S. A. 989 au bureau de la Feuille d'avis.

VILLA FAMILIALE

est demandée à acheter dans la région de Neuchâtel - Corcelles-Peseux.

Adresser offres détaillées sous chiffres P. 2507 N. à Publicitas, Neuchâtel.

On cherche à acheter ou à louer

petite villa, chalet ou bungalow

avec garage, éventuellement parcelle. Belle situation, près d'une forêt ou d'un lac. Faire offres sous chiffres A. 9464 Y. à Publicitas, Berne.

On cherche à acheter, à Neuchâtel ou aux environs, une **MAISON** locative d'ancienne construction de trois à huit logements de trois ou quatre chambres. Adresser offres écrites à K. B. 883 au bureau de la Feuille d'avis.

MAISON

On cherche à acheter maison familiale de trois ou quatre pièces, avec confort, dans la région de Peseux, Bôle. Adresser offres écrites à Z. Z. 987 au bureau de la Feuille d'avis.

ENCHÈRES

Enchères publiques de mobilier à Bevaix

M. Paul-Henri VUILLE, à BEVAIX, fera vendre, par voie d'enchères publiques, à son domicile, à BEVAIX, **le samedi 1er avril 1950, dès 14 h. 15**, le mobilier suivant :

Un lit complet, une table de nuit, une commode, un buffet de service, une grande table, six chaises, un fauteuil, petites tables, chaises, vaisselle, argenterie, batterie de cuisine, outils de jardin, ainsi que d'autres objets dont le détail est supprimé.

La vente a lieu au comptant.

Boudry, le 30 mars 1950.

GREFFE DU TRIBUNAL.

A LOUER

On offre appartement de quatre pièces, confort, 155 fr. Quartier des Draizes. Adresser offres avec timbre réponse sous O. M. 37 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAMBRES

Belle chambre, sud, tout confort. Faubourg de l'Hôpital 78, 3me étage.

Belle petite chambre, salle de bains, soleil. — Ecluse 60, rez-de-chaussée, à droite.

A louer chambre indépendante, non meublée, au soleil. Eau courante. Libre tout de suite. — S'adresser : Carrels 24.

Chambre à deux lits, jouissance de la cuisine. Tél 5 30 56.

Chambre meublée. — Ecluse 13, 2me, à droite.

A louer **CHAMBRE HAUTE** chauffée, ensoleillée, non meublée, à dame ayant occupation. — S'adresser à Mme H. Spinner, Manège 4

CHAMBRE AU SUD, vue, confort à personne sérieuse. — Bachelin 8.

Chambre au sud, à un ou deux lits. Demander l'adresse du No 38 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre, confort, soleil, vue, bains. M. Girod, Maillefer 7.

Belle chambre meublée, tout confort, dans maison soignée. Faubourg de l'Hôpital 25, 1er.

PENSIONS

Home-pension « Les Tilleuls »

HAUTERIVE (Neuchâtel)

Séjour idéal pour personnes de tout âge
Cure de repos

VACANCES DANS MAISON DE MAITRE
TRÈS BELLE SITUATION

Soins assidus. Bonne cuisine. Prix modérés
Téléphone 7 51 26

Belles chambres, au centre, avec pension ou non. Demander l'adresse du No 47 au bureau de la Feuille d'avis.

Belle chambre meublée au centre, avec pension. Rue de l'Hôpital 12, Jeanneret, 3me étage.

Chambre et pension soignée près de l'Ecole de commerce pour date à convenir. S'adresser : Beaux-Arts 21, au 1er.

Bonne pension pour messieurs. Riveraine No 50, rez-de-chaussée, à gauche. Tél. 5 55 14.

Belle chambre à un ou deux lits au midi, avec pension soignée, pour étudiant ou employé. Pension Monnard, Beaux-Arts No 3.

DEM. A LOUER

Chalet

est cherché à louer (éventuellement achat), au bord du lac, région Colombier-Vaumarcus. Faire offres sous chiffres P. 2515 N. à Publicitas, Neuchâtel.

Petit **appartement d'été** est demandé à louer pour la saison ou à l'année. Faire offres à M. A. Zuber, Tête-de-Ran 23, la Chaux-de-Fonds. Téléphone 2 26 42.

On cherche à louer à Neuchâtel ou environs,

MAISON OU APPARTEMENT

de 5-6 pièces ou plus, confort, jardin (garage si possible). Achat pas exclu. Echange éventuel contre 3-4 pièces, confort, jardin, belle situation. Adresser offres écrites à T. A. 984 au bureau de la Feuille d'avis.

OFFRES D'EMPLOIS

COMPOSITEUR-TYPOGRAPHE

serait engagé

par l'Imprimerie Centrale
et de la Feuille d'avis de Neuchâtel

PLACE STABLE

Nous cherchons pour entrée immédiate ou pour date à convenir

PREMIÈRE VENDEUSE

branche rideaux-tissus-ameublement

Place intéressante pour personne connaissant parfaitement la partie et capable de seconder le chef de rayon

Faire offres détaillées avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie au bureau du personnel des
Grands magasins INNOVATION S. A.
à Lausanne

MÉCANICIEN QUALIFIÉ

sur automobiles, trouverait place stable pour tout de suite au garage Hirondelle, à Neuchâtel, tél. 5 31 90

On cherche

JEUNE HOMME

de 15 à 16 ans dans entreprise agricole de moyenne importance. Conditions intéressantes. Adresser offres à A. Schwab-Bangerter, étalonnier, Chiètres (Fribourg). Tél. 9 48 54.

On cherche, dans petite villa,

JEUNE FILLE ou PERSONNE

recommandée aimant faire une bonne cuisine simple et connaissant les différents travaux de ménage. Vie de famille. — Congés réguliers. Bons gages selon entente. Place stable. Faire offres avec copies de certificats à G. Kasser, pharmacien, Yverdon. Tél. (024) 2 24 24

On demande dans maison soignée,

femme de ménage

deux fois par semaine, de 8 h. 30 à 11 h. Adresser offres écrites à R. P. 40 au bureau de la Feuille d'avis.

On demande, auprès de deux enfants, une jeune

volontaire

Occasion d'apprendre l'allemand. Traitements familiaux. Gages à convenir. Famille Lüthi, hôtel Alpenblick, Schwendi sur Thoune. Tél. (033) 5 91 32.

On cherche

JEUNE FILLE

honnête et propre pour aider au ménage et plus tard aussi au magasin. Occasion d'apprendre l'allemand. Faire offres à Mme P. Meyer, boulangerie-épicerie, Gümmenen (Berne). Tél. (031) 9 41 71

Je cherche

JEUNE FILLE

aimant les enfants, bonne cuisinière pour aider au ménage. Entrée immédiate. S'adresser à Mme Dr Olivier Clottu, Saint-Blaise.

CUISINIÈRE

très capable et recommandée est cherchée pour tout de suite pour un remplacement de 2 ½ mois. — Faire offres avec copies de certificats et photographie à **Clinique Montbrillant, la Chaux-de-Fonds.**

Couturière-retoucheuse

est demandée pour travail soigné. Entrée immédiate. Eventuellement seulement demi-journée. S'adresser chez SAVOIE-PETITPIERRE S. A. rue du Seyon, NEUCHATEL.

CUISINIÈRE

très capable est cherchée pour tout de suite par clinique. — Faire offres avec prétentions et photographie sous chiffres P. 10265 N., à **Publicitas S. A., Neuchâtel.**

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE SUISSE ALLEMAND

sortant des écoles, cherche place dans commerce ou bureau, où il aurait l'occasion d'apprendre à fond la langue française. Eventuellement apprentissage. — Adresser offres écrites avec conditions à famille K. STÖCKLI, Dorfstrasse, Wettingen (Argovie)

Jeune fille de 16 ans, désirant apprendre le français,

CHERCHE PLACE

auprès d'enfants et pour aider au ménage. Bons soins et bonne nourriture demandés. Date d'entrée: 1er mai. Offres avec indications de salaire à **Hans Zaugg, Gossliwil** (Soleure)

Italien, depuis deux ans en Suisse, connaissant tous les travaux de la campagne, ayant l'habitude des chevaux et sachant traire,

cherche place

pour tout de suite. Adresser offres écrites à P. M. 44 au bureau de la Feuille d'avis.

JEUNE FILLE

Suissesse allemande, 17 ans, cherche place à Neuchâtel dans un ménage avec des enfants pour se perfectionner dans la langue française. Adresser offres écrites à G. B. 39 au bureau de la Feuille d'avis.

Je cherche pour le 17 avril

PLACE

en qualité d'aide dans magasin et ménage, ou dans hôpital ou établissement. Hanni Schwendimann, Château 13, Peseux

Jeune fille

28 ans, cherche place dans fabrique ou heures de ménage. Faire offres écrites sous S. H. 34 au bureau de la Feuille d'avis.

Bon cuisinier bonne sommelière

cherchent places pendant les fêtes de Pâques. — Adresser offres écrites à P. O. 43 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune fille

hors des écoles, cherche place dans bonne maison de particuliers à Neuchâtel, pour apprendre le français et la tenue d'un bon ménage bourgeois. — Adresser offres sous chiffres A. 3402 Y. à Publicitas, Berne.

On cherche auprès d'une bonne famille de la classe moyenne,

place de vacances en échange

pour deux ou trois semaines à partir du 2 avril, pour jeune fille de 13 ans, désirant se perfectionner dans la langue française. Adresser offres à A. Mahler, Ittigen-Berne, Tél. (031) 4 83 86 de 19 à 21 h.

Famille de la Suisse allemande cherche pour son fils de 15 ans, place pour les vacances d'été dans bonne famille de Neuchâtel ou environs, pour se perfectionner dans la langue française. Occasion de suivre des cours de français et vie de famille demandées. Adresser offres écrites à M. A. 48 au bureau de la Feuille d'avis.

Récital YEHUDI MENUHIN

TEMPLE DU BAS - SAMEDI 1er AVRIL 1950, à 20 h. 30

Le programme subira une petite modification :

En seconde partie, SARASATE sera remplacé par BELA BARTOK (six danses roumaines) et WIENIAWSKI par PAGANINI

La première partie du programme reste inchangée

Prix des places : de Fr. 3.40 à Fr. 10.— (timbre compris)

Location chez **HUG & Cie** (Tél. 5 18 77)

Mme Renaud-de Bosset, Pommier 7, cherche

lingère

pour journées régulières. Tél. 5 42 53.

Hotel-pension cherche pour tout de suite

sommelière

(débutante acceptée) pouvant un peu aider au ménage. Bons soins assurés. A la même adresse, on cherche jeune fille pour le ménage et la cuisine. Faire offres avec copies de certificats et photographie sous P. M. 999 au bureau de la Feuille d'avis.

On cherche pour le 1er ou le 15 avril,

sommelière

Se présenter ou faire offres avec références au restaurant Terminus, le Locle Tél. (039) 3 19 07

Famille suisse-américaine, avec deux enfants, engagerait dans nouvel appartement à Zurich,

PERSONNE

de toute confiance, de langue maternelle française, pour faire le ménage et la cuisine. Logement très confortable et bons gages. Adresser offres écrites à Z. B. 994 au bureau de la Feuille d'avis.

CHAUFFEUR

Jeune homme de 25 ans, fort et robuste, cherche place dans entreprise de transports ou autre. Connaît les camions Diesel et benzine. Adresser offres écrites à P. E. 45 au bureau de la Feuille d'avis.

Jeune

employé de bureau

de langue maternelle française, sachant l'allemand, cherche place pour tout de suite ou pour date à convenir. Certificat et diplôme à disposition. — Adresser offres écrites à G. M. 52 au bureau de la Feuille d'avis

Sommelière

avenante et connaissant bien son métier, cherche place pour fin avril. — Ecrire sous chiffres 1001 au bureau de la Feuille d'avis des Montagnes, le Locle.

Jeune homme, mécanicien,

cherche remplacement

quelconque pour les jours de fête du vendredi au lundi. — Adresser offres écrites à P. V. 51 au bureau de la Feuille d'avis.

Nous cherchons pour une vingtaine de jeunes filles de 15 à 17 ans places

d'aides de ménage

Familles protestantes pouvant offrir à des volontaires de la Suisse alémanique bonnes places (vie de famille, bonne occasion d'apprendre le français) sont priées d'écrire à l'Office de placement pour mineurs, Zurich, Alfred-Escherstrasse 56.

Caissières Dames de buffet

Deux jeunes filles, bien au courant du métier, cherchent place pour date à convenir en qualité de caissières-dames de buffet. L'une, éventuellement, en qualité de serveuse (est au courant du service de table et de la restauration). — Adresser offres écrites à A B. 944 au bureau de la Feuille d'avis.

AVIS DIVERS

MARIAGE

Jeune homme, 29 ans, place stable, ayant eu des déboires, désire connaître demoiselle, protestante, de 25 à 30 ans, en vue de sorties sérieuses. Offres avec photographie qui sera retournée, sous chiffres L. B. 49, case postale 6677, Neuchâtel. Discrétion assurée.

INVENTION

Je cherche commanditaire, pour affaire très sérieuse, dans le domaine de l'automobile. Adresser offres écrites à C. P. 50 au bureau de la Feuille d'avis.

CONCERTS - CONFÉRENCES - SPECTACLES - SOIRÉES - DIVERS

TOUS CEUX QUI ORGANISENT DES

manifestations

ont intérêt à utiliser le moyen publicitaire le plus efficace et le plus économique :

L'ANNONCE DANS LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »

SPECTACLES DIVER - CONFÉRENCES

AVIS MÉDICAUX

Dr Alfred WENGER

ABSENT

jusqu'au 2 avril

DEM. A ACHETER

On cherche à acheter

cuisinière électrique

(nouveau voltage). Adresser offres écrites à S. R. 42 au bureau de la Feuille d'avis.

NOUS ACHETONS

une perceuse d'établi d'occasion

POUR PETITE MÉCANIQUE
cap. de la pince 0-12 mm. environ

une fraiseuse d'établi d'occasion

POUR PETITE MÉCANIQUE
dépl. long. coulisses environ 100 mm.
» vert. » » 100 »
» transv. poupée » 70 »

Faire offres détaillées sous chiffres Z. B. 36 au bureau de la Feuille d'avis.

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus, la famille de

Monsieur Auguste MARENDAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil.

Un merci spécial à la Musique militaire.

Profondément touchée par les nombreux messages de sympathie qu'elle a reçus, la famille de

Monsieur Paul GENTIL

remercie cordialement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil.

Cormondrèche, 29 mars 1950.

Pour Pâques

Un costume chic
un manteau élégant
ou une superbe robe
de notre choix splendide

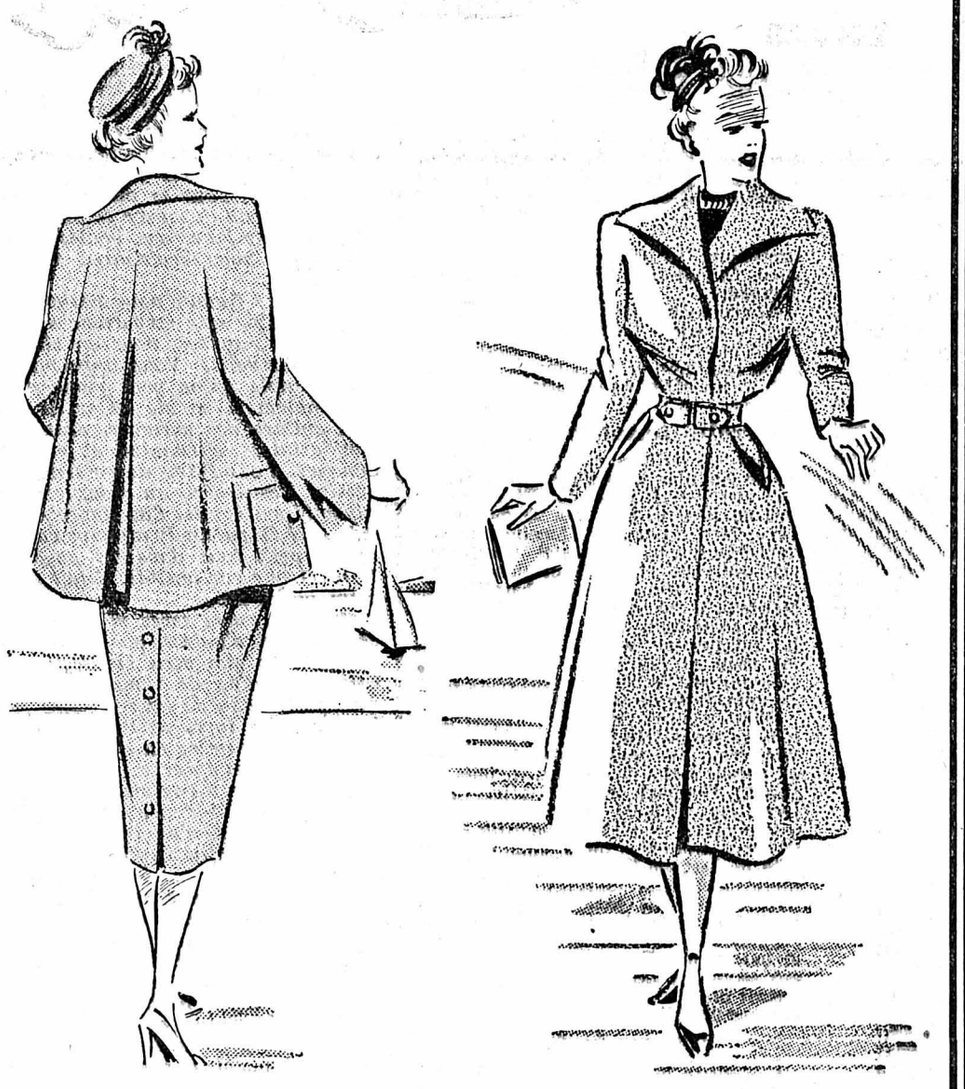

COSTUMES 149.— 120.— 110.— 95.— **79.-**

MANTEAUX 149.— 125.— 110.— 98.— **79.-**

TOP-COATS 85.— 79.— 65.— **49.-**

ROBES 110.— 95.— 79.— 59.— **45.-**

Grand choix des dernières nouveautés en
JUPES et BLOUSES

AUX 2 PASSAGES
NEUCHATEL S. A.
TEMPLE-NEUF - RUE DES POTEAUX

A NOTRE RAYON DE MODE

Paris vous apporte

ce ravissant calot, en satin plissé, garni de pétales de fleurs, se fait en noir, marine ou blanc **24.50**

Vous trouverez à notre RAYON DE MODE un choix splendide des plus récentes nouveautés

La Nouveauté s.a.
AU LOUVRE
NEUCHATEL

Belle maculature à vendre
S'adresser au bureau du journal.

Boucherie Charcuterie **Rohrer**
Tél. 5 26 05
Hôpital 15, Neuchâtel

Vient d'arriver
BEAUX CABRIS
POULETS FRAIS
PRIX TRÈS AVANTAGEUX

Chemise col fixe en pur coton, gris, bleu et beige, devant doublé, col et tissu de réserve
Fr. 16.80

Bernard & Cie
NOUVELLES GALERIES Rue du Bassin NEUCHATEL
S. A.

Boucherie Chevaline
RUE FLEURY 12
GRANDE BAISSE

Prix par ½ kg.

Charcuterie fine	Fr. 2.—
Saucisses à rôtir	» 1.90
Saucisses au foie	» 1.75
Saucissons de poulain extra-fin	» 2.50
Saucissons secs	70 c. les 100 gr.
Salami extra-fin	95 c. les 100 gr.
Gros cervelas-réclame (13 pour la douzaine)	20 c. la pièce
Gros gendarmes	50 c. la paire
Tranches pannées	50 c. la pièce

Viande fraîche sans os et complètement dénervée, de Fr. 2.— à 3.50 le ½ kg.
Beau bouilli, côtes plates, Fr. 1.50 le ½ kg.
Graisse fondue surfine » 90 c. le ½ kg.
Se recommande : Hermann SCHNEIDER.

Pour le PETIT DÉJEUNER
un bon
pain de Pâques au beurre
chez
WALDER

Fromage gras Jura et Emmental
1re qualité
Fr. 4.90 le kg.
Fromage ¼ gras
tendre et salé
Fr. 2.90 le kg.
Mont-d'or Vacherins de la Vallée
Fr. 4.20 le kg. par boîte
Prix de gros pour revendeurs
R.-A. STOTZER
TRÉSOR

Engrais Lonza
Nitropotassiques
Complets maraîchers
Sels potassiques
Complets boriqués
Scories Thomas
Nitrate de soude
Nitrate d'ammoniaque
Nitrate de chaux
Rognures de corne
Composto Lonza
Gros et détail

DROGUERIE
PAUL SCHNEITTER
NEUCHATEL

LAPINS
frais du pays
Fr. 3.20 le ½ kg.
LAPINS
de garenne
sans tête ni pattes
Fr. 2.— le ½ kg.
LEHNHERR
Comestibles
TRÉSOR 4

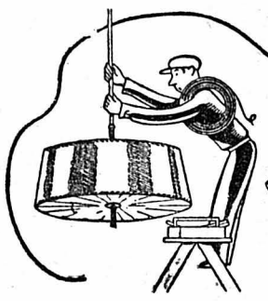

Lustrerie Vuilliomenet & Cie S.A.
INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES GRAND'RUE
NEUCHATEL

MODERNISEZ et **EMBELLISSEZ** votre intérieur

VISITEZ NOTRE
EXPOSITION – VENTE

qui vous offre un choix exceptionnel de verrerie pour
Chambres à coucher
Studios
Salles à manger, etc.

UNE GAMME DE PRIX
UN CHOIX IMMENSE.

Profitez de faire encore une bonne choucroute garnie !

choucroute	-.75	le kg.
lard fumé, depuis	3.-	le ½ kg
saucissons	4.-	le ½ kg.
gnagi cuit, depuis	-.40	les 100 gr.

vente spéciale :
cabris, depuis . . . 3.- le ½ kg.

Bell
La marque d'un travail équitablement rémunéré

Ensuite de l'achat du stock complet d'un importateur, nous mettons en vente dès aujourd'hui, un lot

très important de jouets à des prix dérisoires :

10,000 balles de caoutchouc en couleur, toutes grandeurs
10,000 pelles à sable de toutes teintes
8,000 sifflets, différents modèles
4,000 bateaux avec et sans voiles, à vapeur, mécaniques, dans tous les genres
1,400 pistolets à eau, à bouchons, à pommes de terre
2,000 autos mécaniques toutes formes et grandeurs
1,500 lapins en peluche
10,000 hochets, canards, poissons, cygnes en celluloïd
500 tamis et moules
400 voix d'animaux, Walt Disney
100 garnitures trois pièces, soit : pelle - râteau - pioche
500 montres éducatives (pour l'étude des heures)
400 sachets de 45 billes chacun
1,500 jouets mécaniques en fer

ainsi que **nombre d'autres jouets** trop longs à détailler

Parents, profitez de cette aubaine pour vos cadeaux de Pâques

Vu les prix **extraordinairement bas** de ces jouets, il ne sera pas fait d'emballage. On est prié de se munir de filets

Très intéressant également pour revendeurs

Meubles G. Meyer
rues St-Honoré et St-Maurice NEUCHATEL

---

10 ans de succès au service de la ménagère
C'est pourquoi vous avez intérêt à n'utiliser que
NEODRINE
Le meilleur produit pour laver : cuisines, boiseries, carrelages, etc.
Le grand paquet : Fr. 1.82
DROGUERIE Burkhalter
St Maurice 4 NEUCHATEL

Pour le riz...
BELLES POULES
DU PAYS
à Fr. 3.— le ½ kg.
LEHNHERR
Comestibles
TRÉSOR 4

---

fiancés...
votre chambre à coucher
votre salle à manger
votre studio
de chez
Meubles G. Meyer NEUCHATEL
vous donnera toujours satisfaction, et sur demande arrangements de paiement

---

N'oubliez pas
que les magasins Meier S. A. du Mail, Ecluse et Peseux vendent toutes les liqueurs dont vous aurez besoin durant ces fêtes ; kirsch, rhum, cognac et gentiane en petits flacons

---

CUIRS
G. Grezet
ET PEAUX
Chavannes 4
Toutes fournitures pour chaussures

A vendre un
lit à une place
bon crin, propre, ainsi qu'un **VÉLO DE DAME**, trois vitesses, freins tambours « Sturmey », complet, en bon état. — S'adresser le soir ou le samedi après-midi : Bachelin 11, sous-sol.

Un superbe
MANTEAU
vague

en lainage diagonale uni, manches raglan entièrement doublé, teintes nouvelles,

seulement
89.-

Grands magasins
Aux Armourins
NEUCHÂTEL

Ouverture de saison

PRINTEMPS 1950

Nos complets fil à fil sont
UN SUCCÈS ÉCLATANT
par nos nouveaux prix

teintes nouvelles, brun, beige, gris et bleu, façon deux rangs

158 175 198 210

VESTONS SPORT ET FANTAISIE

75 86 97

PANTALONS GABARDINE ANGLAISE
brun-beige-bleu et gris

59.– 65.– 69.– 72.– 74.–

Un ensemble à votre goût aura certainement du succès chez

Vêtements Wittwen
PLACE DU MARCHÉ

Notre choix en décolletés est appréciable

en daim, depuis . . . . Fr. 24.80
en cuir, depuis . . . . . » 28.80
en vernis, depuis . . . . » 25.80

Kurth Neuchâtel

Charité bien ordonnée commence par soi-même

Si vous êtes sensible aux biens de ce monde, n'hésitez pas à vous offrir un de ces cafés dont on parle tant et dont le spécialiste

A. FACCHINETTI
Vente et dégustation de cafés
4, rue Purry

a le secret.

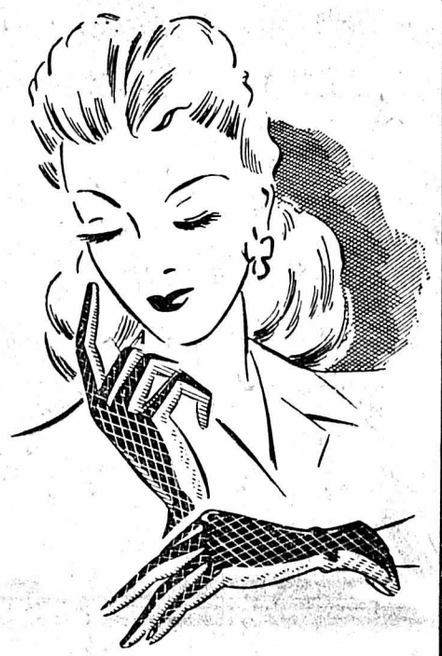

Miroir de la mode printanière, notre rayon attend votre visite

GANTS DE PEAU
peccarex, façon classique, depuis 8.50

GANTS DE JERSEY
nouveautés, coloris mode, depuis 4.50

Un grand choix des plus récents modèles

Guye-Prêtre
NEUCHATEL

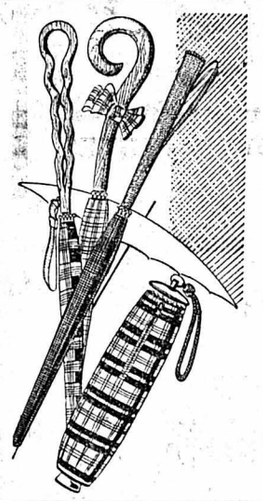

Le choix le plus grand de toute la région

Toujours toutes les dernières nouveautés

PARAPLUIES PLIANTS
s'ouvrant automatiquement

l'article le plus simple et le plus pratique

Guye-Rosselet
MAROQUINIER

Aspirateurs et cireuses

Location - Vente - Echange

Demandez-nous une démonstration, sans engagement pour vous

Elexa

1 RUELLE DUBLÉ NEUCHATEL

Qu'allez-vous faire de vos cheveux gris ?

Allez-vous les laisser envahir toute votre chevelure, vous imposant de plus en plus les apparences de la vieillesse ? Un tout nouveau procédé applicable par vous-même, en toute discrétion chez vous, et qui connaît déjà le plus large succès en Amérique comme d'ailleurs en France, en Belgique... vous permet de les recolorer progressivement sans teinture brutale. — Demandez tous renseignements gratuits aux LABORATOIRES SOFT-HAIR, Département 12, Vernier-Genève.

La révolte armée en Ukraine

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Les groupes de résistance ukrainiens appartiennent, presque sans exception, à l'UPA (« Ukraïnska Povstancia Armia » — Armée insurrectionnelle ukrainienne). Elle fut constituée déjà lors de l'agression allemande contre l'U.R.S.S. Son créateur et chef, Stéphan Bandera, vieux conspirateur et nationaliste fanatique, avait été emprisonné, encore avant 1939, par les autorités polonaises. C'est l'avance de la Wehrmacht qui le libéra. Il plaça alors tout son espoir patriotique dans les nazis et commença, en collaboration avec eux, la guerre de partisans contre les Russes. Mais l'attitude des libérateurs hitlériens dissipa bien vite les illusions irrédentistes de Bandera. Suspecté de trahison, il fut envoyé dans un camp de concentration en Prusse orientale. Ses hommes — les « Banderovtsi » — lui restèrent fidèles. Indignés par la manière d'agir des Allemands, ils se révoltèrent contre eux et commencèrent à combattre Russes et nazis à la fois. Après la défaite de ces derniers, l'armée insurrectionnelle attaqua à nouveau les vainqueurs avec une intensité redoublée. Elle poursuit toujours cette lutte inégale.

La composition de l'armée insurrectionnelle

Sa composition changea beaucoup avec le temps. A côté de vieux partisans aguerris, on y trouve des anciens francs-tireurs de Wlassow, ainsi que des Allemands ex-prisonniers de guerre et de multiples déserteurs de l'armée rouge. Leur nombre grandissant permet aux rebelles de combler sans cesse les vides.

Ce sont, toutefois, les paysans qui concourent le plus à l'accroissement des forces partisanes. Toujours réfractaires au régime des « Kolkhoses » — ils manifestent une vive sympathie à l'égard de l'UPA et se soumettent à sa volonté. D'ailleurs — au cas contraire — des représailles terribles les attendent sûrement. Ces représailles rappellent, en effet, les méthodes des troupes soviétiques et de la MVD qui, de leur côté, punissent sans pitié la population ukrainienne, pour sa collaboration — réelle ou présumée — avec la résistance.

Ainsi, des villages entiers sont brûlés, tour à tour par les deux parties adverses et les habitants sont décimés. Ceux qui réussissent à fuir cherchent refuge chez les insurgés.

On ne connaît pas avec précision les effectifs des forces partisanes. Elles sont, pourtant, évaluées à 60 mille hommes environ.

« Ne jamais tomber vivant aux mains de l'ennemi », c'est leur règle suprême. Aussi, pour l'éviter, ont-ils sur eux non seulement une dose de poison violent, mais encore des bombes minuscules, nommées « bombes-œufs », qu'ils font exploser dans leur bouche lorsque tout espoir est perdu.

L'armée insurrectionnelle est en possession d'armes les plus modernes, prises pour la plupart aux rouges. Elle dispose également de stations de radio clandestines (« Samostina Ukraina » et « Radio-Malnik »), émettant des programmes irrédentistes et antirusses. Leur activité est coordonnée avec la radio yougoslave officielle et avec les stations de T.S.F. appartenant aux mouvements de résistance bulgare (« Radio-Stamboulinsky »), tchécoslovaque (« Radio-Tatra » et « Radio-Vihorlat »), hongrois (« Radio-Alexander-Petöfi ») et polonais.

Collaboration avec les résistants étrangers

L'UPA collabore, d'ailleurs — partout où cela lui est possible — avec les bandes de partisans étrangers, entreprenant, d'accord, avec eux, des actions communes et simultanées. Son réduit principal se trouve dans les grandes forêts entre Briansk, Koursk et le cours de la Desna. Un autre est situé dans les vastes régions marécageuses du bassin fluvial du Pripet qui s'étend de Rovno, Luck, Kovel, jusqu'à Brest-Litowsk, Telechany et Luniniec. Ici les « Banderovtsi » se rencontrent et travaillent de concert, en bons alliés, avec les bandes de résistants polonais et blancs-ruthéniens, opérant entre Vilna et Minsk.

Le troisième repaire des partisans de l'Ukraine est la Ruthénie Subcarpathique, près d'Oujgorod et Oujok. Ce pays montagneux a une importance particulière pour la « petite guerre » en Europe orientale. De fait, il forme une enclave de l'U.R.S.S. placée à cheval sur les frontières de la Roumanie, de la Pologne, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie. Aussi sert-elle de base pour les contacts entre les partisans de tous ces pays satellites et les « Banderovtsi » ukrainiens. C'est par là également que ces derniers entrent en communication avec leurs chefs politiques résidant en Autriche et en Bavière. Car la haine commune des rouges fait oublier les antagonismes nationaux d'avant-guerre. Les rebelles de divers pays travaillent ensemble. Cela permet à leur activité de s'étendre sur un territoire très vaste.

La tactique des partisans ukrainiens

Les partisans ukrainiens adoptent une tactique spéciale. En été, ils se replient vers les grandes forêts et les régions marécageuses, après avoir soigneusement détruit les ponts et les voies d'accès. En hiver, lorsque les routes sont bloquées par la neige, et au printemps par sa fonte, les partisans n'hésitent pas à prendre l'offensive, attaquant les convois ferroviaires et routiers, les casernes et dépôts militaires, les postes de police et même des villes entières.

Au cours des derniers mois, les actes de sabotage, les embuscades et les assauts inattendus se multiplièrent à un tel point que la circulation de trains russes sur l'importante voie ferrée entre la République populaire d'Allemagne et Kiev en fut sérieusement entravée. De même — par crainte d'attaques partisanes — les trains sur la ligne de Lovoczno, dans la région des Carpathes, ne circulent jamais la nuit.

Il serait, certes, exagéré d'attribuer à l'activité des partisans de l'Ukraine une importance décisive. Pourtant, Moscou en semble préoccupée. Elle tente, en effet, de « décharger » la tension nationaliste éveillée par ce mouvement. Ainsi, par exemple, voulant donner aux patriotes ukrainiens une satisfaction, ne fût-ce que partielle, le Kremlin ordonna récemment l'exécution publique de l'hymne national de l'Ukraine, interdite depuis longtemps.

Par ailleurs, les troupes de l'armée rouge et de la MVD furent spécialement instruites et équipées en vue de combattre et d'éliminer les insurgés dont les destructions et les sabotages créent des difficultés momentanées. Cependant, au cas où l'U.R.S.S. serait engagée dans une guerre, ils représenteraient un grave danger à l'arrière du front.

Il n'est donc pas exclu que cela donne à penser aux bellicistes éventuels du Kremlin.

M. I. CORY.

Chez les luthiers des Bayards
qui fabriquent les plus petits violons du monde

Le public est, généralement, conquis d'emblée par les concerts de l'un de ces « Bébés orchestres » comme, par exemple, il s'en est constitué un à Neuchâtel depuis quelques mois.

Cette faveur populaire vient de l'âge des exécutants — l'enfance ne touche-t-elle pas, la première, au cœur ? — et de la qualité de la musique qu'ils interprètent.

Mais chacun est aussi émerveillé de leurs instruments, violons ou violoncelles, fabriqués communément, on l'ignore, par les frères A. et W. Jacot, luthiers, installés depuis cinq ans aux Bayards et qui, précédemment, avaient exercé leur profession à la Chaux-de-Fonds, puis à Yverdon.

C'est dans leur atelier, où l'artisan doit être un artiste pour couper, sculpter, coller, polir, vernir avec autant d'amour que de conscience, que nous nous sommes rendu l'autre jour.

~~~

A l'intention des lecteurs de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », nous avons interrogé les luthiers bayardins sur ces violons, les plus petits qui soient au monde et sur lesquels on peut véritablement jouer.

— *Si nous avons entrepris ce travail que personne ne voulait faire, disent les frères Jacot, c'est parce que nous estimons plus important que notre profit personnel le goût musical de l'enfant qu'il ne peut développer que sur des instruments adaptés à sa taille et à son âge.*

— Ces petits violons, dont la bienfacture est tout à votre honneur, ne possèdent pas, cependant, la forme classique du « roi de l'orchestre ». Pourquoi ?

— *Après de multiples recherches avec un collègue de Brienz nous nous sommes arrêtés à ce modèle de violon-vielle. Sa construction est simplifiée : volute sommairement sculptée, suppression de rebords aux tables d'harmonie, fond plat, etc. Malgré cela, l'instrument est parfaitement « jouable » et l'on peut même ajouter que c'est dans les mains de l'enfant qu'il déploie sa plus belle sonorité.*

— Quelle est la gamme de vos modèles dans ce genre ?

— *Le plus petit violon mesure, du bouton à l'extrémité inférieure du manche, 21 centimètres. Il n'a que trois cordes. Puis, nous avons des instruments de 24, 27, 30 et 33 centimètres, toujours en rapport avec l'âge et jusqu'au moment où l'élève peut se servir d'un « demi ». Nous fabriquons en même temps des violoncelles qui mesurent 51 centimètres de longueur.*

On peut se demander si, adaptant l'instrument à la taille de celui qui en joue, l'enfant ne possédera pas, à douze ans, par exemple, une collection de violons dont il ne saura que faire.

— *Nous avons prévu cela, répondent les frères Jacot, et pour supprimer cet inconvénient et ne pas occasionner de frais inutiles aux parents, nous reprenons, quand l'enfant a suffisamment grandi, le modèle qu'il possède pour lui remettre celui de la série supérieure.*

La proximité des belles forêts nous pousse à demander aux luthiers si, pour leurs instruments, ils utilisent du bois de la région.

— *Nous employons parfois du sapin de la Cornée, sur les Verrières mais préférons celui du Risoux, de renommée mondiale, reconnu comme le plus résistant par rapport à la densité. L'érable est choisi le plus vieux possible. Nous en avons, par exemple, qui date de 1680.*

Enfin, on ne converse pas avec des luthiers sans leur parler de leur maître à tous, Stradivarius l'enchanteur. Les frères Jacot ont un grand respect pour ce nom justement illustre.

— *Mais, ajoutent-ils, on a parlé du secret de ce luthier de Crémone. Nous ne croyons pas qu'il en possédait un à proprement parler. Peut-être est-ce le temps qui fut le plus grand secret de ses violons... Car il est évident qu'un bon instrument ancien, après avoir été joué durant des siècles, a un moelleux inimitable. Cependant, les instruments neufs ont des qualités qu'objectivement on ne leur peut dénier. Et il faut surtout se souvenir que nombre de vieux violons appréciés aujourd'hui ont souvent été rajeunis par des luthiers.*

Quelle que soit l'opinion que l'on peut avoir sur les méthodes d'enseignements des enfants, il faut savoir gré, aux frères Jacot, de collaborer avec désintéressement à la formation d'une jeune génération qui aime la musique autrement qu'en allant tourner le bouton de l'appareil de radio familial.

G. D.

le Vermouth de qualité
POUR LA SUISSE: ISOLABELLA LUGANO

FEUILLETON de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA SONATE PATHÉTIQUE

par **SAINT-ANGE** 28

Cette initiative imprévue contraria Chennevière. Il congédia brusquement la vieille dame.

— Ma tante, je n'ai plus besoin de vous. Alexis s'occupera de me coucher. Bonne nuit !

— Georges avait l'intention de te saluer à son retour.

— Je me priverai de son salut.

Quand il fut rendu aux soins empressés de ses domestiques, il demanda :

— Mme Larnac a-t-elle laissé quelques gâteaux ?

— Oui, deux ou trois sandwiches.

— J'ai faim ; voulez-vous me les monter avec un verre de porto ?

Les traits ingrats d'Adélaïde s'illuminèrent. Ses bons yeux ronds, derrière les lunettes d'acier, s'embuèrent d'attendrissement.

— Tout de suite, Monsieur !

Elle voulut chasser le chat, agrippé sur la poitrine de son maître.

— Je l'enlève, il oppresse sans doute Monsieur.

— Non, laissez-le près de moi. Il grattait, il miaulait, et c'est moi qui lui ai ouvert, Adélaïde, c'est moi... sans aucune aide... C'était comme si la musique m'avait infusé une volonté inconnue et la force d'y obéir... C'était extraordinaire...

La femme de chambre joignit les mains.

— Est-ce possible ? Comme je suis contente ! Comme Sophie et Alexis le seront à leur tour ! Nous étions certains que Mlle de Tessé apporterait à Monsieur du réconfort et que le mieux viendrait ensuite.

Claude reprit :

— Inutile d'en parler à mon cousin. Je n'aime pas qu'il se soit substitué à Alexis. Quelle arrière-pensée a pu le pousser à se comporter ainsi ?

Adélaïde, en dépit de sa propre méfiance, voulut rassurer son maître.

— Que Monsieur écoute... Alexis tousse à fendre l'âme. Sophie a dû lui préparer un grog.

Claude haussa l'épaule droite. Une sensation bizarre lui serrait le cœur. Soupçon de jalousie ? Lui-même n'aurait su le définir.

Sa voix redevint rauque.

— Curieux que mon cousin s'humanise au point de devenir charitable ! Enfin, acceptons-en l'augure et à demain ses explications.

VIII

Au matin, Georges fut naturellement alerté par sa mère.

— Claude paraît furieux que tu te sois substitué à son chauffeur.

— J'arrangerai cela. Si tu te figures que je vais m'occuper de Claude pour mener mes affaires personnelles ! Je le tiens suffisamment en mon pouvoir pour le considérer comme négligeable. A tout à l'heure et cesse de me présenter cette lippe de mauvaise humeur. Je ne veux autour de moi que des visages souriants. J'aime... J'aime Bertranne de Tessé, et plus sa conquête sera difficile, plus je m'acharnerai à la poursuivre. « A vaincre sans péril, on triomphe sans gloire », disait fort justement ce vieux Corneille. Maintenant, je file contempler les traits chéris de ton neveu !

Chennevière était au salon, il avait ouvert sur ses genoux un cahier de préludes de Chopin.

— Bonjour, mon cher ; sur quoi te penches-tu ainsi ? Oh !... oh !... déjà ton nouveau programme ?

Tout de suite, Claude manifesta sa contrariété.

— Pourquoi es-tu intervenu hier ? Je t'avais prié de ne te montrer en aucun cas et de te tenir tranquille.

— Tu ne vas pas me reprocher un bon mouvement. Alexis paraissait à demi crevard, ses yeux larmoyaient, son nez rougeoyait... (Au fait, est-ce prudent qu'il couche près de toi ; s'il allait te repasser la grippe ?) Je n'ai pas réfléchi que cette substitution te choquerait...

Il se mit à siffloter allégrement une rumba, esquissa un pas de danse, les mains dans les poches, avec cet air de parfaite insouciance que donne une conscience pure.

— Qu'est-ce que Mlle de Tessé va penser, elle qui a déjà remarqué la mise en scène de la fourrure et des gants ?

— Ne te tracasse pas pour des futilités. Mlle de Tessé, en me quittant, m'a glissé vingt francs dans la main ; ce qui prouve que ma personnalité ne l'a pas frappée.

Claude ne se déridait toujours pas. L'autre s'impatienta.

— Le principal est que tu ailles bien. Tu as l'œil vif, la mine reposée. Tu n'éprouves aucun plaisir à me contempler ; alors, au revoir. Ecris, lorsque tu auras besoin de moi.

Avec une pirouette, il disparut. Chennevière demeura interloqué par cette façon de prendre congé. Il essaya de poursuivre la lecture des préludes, mais l'inquiétude des nerveux, l'inquiétude des malades, s'insinuait en lui.

« Je n'ai pas eu le temps de lui demander de convoquer au plus tôt Mlle de Tessé. Enfin, dès que ma tante sera là, je lui dicterai une lettre. »

Georges Larnac n'avait, lui, qu'une idée : rôder rue du Cardinal-Lemoine jusqu'à ce qu'il rencontrât Bertranne. La brève entrevue de la nuit ne l'avait pas le moins du monde découragé, mais au contraire amusé.

« Elle se défend bien, il y aura du sport entre nous ! »

Avant de partir, il passa chez sa mère, lui donner ses instructions.

— Voici : Pour aujourd'hui, tu ne bouges pas de l'appartement, tu téléphoneras avant midi à Claude que tu restes au lit pour vingt-quatre heures. Claude boude, m'accable de reproches. Il m'a fait une scène stupide. Tenons-lui la dragée haute jusqu'à ce qu'il nous revienne doux comme un mouton. Il me réclamera sans doute avant la nuit... Il attendra... Dis-lui que j'ai entrepris une tournée chez les représentants et que je ne suis pas certain de rentrer coucher. Ah ! mon gaillard, à nous deux...

— Crois-tu vraiment que ce soit nécessaire de contrarier Claude à ce point ? Il peut nous chasser d'un jour à l'autre...

— Ne crains pas pour ta pension de famille et ne discute pas. Je mène la barque, fie-toi au pilote.

— Où vas-tu ?

— Où le vent me poussera. Au revoir...

Dehors, il consulta son bracelet-montre.

« Bertranne doit être sortie pour ses leçons. Si je l'ai manquée, il faudra que je l'attende jusqu'à midi. Je tournerai en rond dans son quartier. »

Il sauta dans sa voiture que, dix minutes plus tard, il garait le long d'un trottoir d'une rue étroite et grise.

Claude, assez désemparé après le départ de son cousin, laissa tomber le cahier de préludes sur le tapis. Il regarda le tabouret devant le piano... le clavier... la glace de Venise.

« Là, elle s'est assise... Là, ses mains couraient sur les touches... Là, son visage se reflétait... »

Et sa rêverie se déroulait sans qu'il s'aperçût encore qu'elle ne projetait plus devant lui des images de la brune Chantal, mais un film dont Bertranne de Tessé était la blonde vedette.

« Cette enfant est charmante et, qui plus est, intelligente, vive. Il serait délicieux de converser avec elle de son art, de n'importe quoi, à bâtons rompus. Elle a de l'esprit. (Mme Larnac s'en est aperçue...) Elle sait attaquer, répliquer...

« Mais à quoi bon rêver d'une camaraderie entre nous ? Je serais écrasé sous le poids de sa pitié... Je ne suis même pas capable de ramasser ce cahier à mes pieds. Le son de ma voix est âpre et désagréable, je bégaie. Ce serait terrible de supporter son examen discret, de lire sur ses traits son étonnement et, qui sait, son dégoût pour la loque que je suis devenu. Non... non... je ne puis me montrer... Peut-être un jour, si je pouvais guérir !... Hélas ! pour l'instant, je dois me contenter de l'attachement de mes serviteurs, de celui plus ou moins désintéressé de ma famille...

(A suivre)
~~~

Prenez CIRCULAN contre les troubles de la circulation

artériosclérose, hypertension artérielle, palpitations du cœur fréquentes, vertiges, migraines, bouffées de chaleur, troubles de l'âge critique, nervosité, hémorroïdes, varices, jambes enflées, mains, bras, pieds et jambes froids ou engourdis. Fr. 4.75, cure moyenne Fr. 10.75, CURE Fr. 19.75, chez votre pharmacien et droguiste.

Extraits de plantes

NI MASQUE NI CRÊME

et vous êtes mille fois plus jolie !

Telle est la dernière découverte de la science moderne

Une sensationnelle découverte scientifique, étudiée sur des principes venus d'Amérique, vient d'être actuellement créée par les LABORATOIRES SANIGENE, et nous nous faisons un plaisir de donner à notre aimable clientèle féminine tous renseignements utiles à ce sujet.

Autrefois, pour nourrir et vivifier les tissus, il n'existait que des crèmes de beauté dont les effets biologiques n'étaient adaptés qu'à certains épidermes. Un peu plus tard, des masques, nécessitant des soins longs et coûteux, essayaient par des effets mécaniques de resserrer les pores de la peau. Mais ces procédés offraient de nombreux inconvénients, et depuis longtemps les techniciens recherchaient une solution permettant de les employer simultanément.

C'est ce qui vient d'être mis au point avec le nouveau composé scientifique TRAITEMENT ERMONE, qui n'est ni un masque, ni une crème de beauté, mais un produit ayant à la fois tous les effets vivifiants, nourrissants, rajeunissants des crèmes et tous les effets mécaniques des masques de beauté. Le TRAITEMENT ERMONE, qui s'applique très facilement, en quelques instants, une fois par semaine, offre l'énorme avantage de nettoyer la peau comme un véritable dépuratif, puis de la nourrir en l'éclairant et la régénérant, et enfin d'agir mécaniquement en refermant les pores dilatés qui gardent ainsi enfermées toutes les substances vitales nécessaires. Le résultat obtenu est tellement surprenant qu'après la première application, points noirs, rougeurs, fripures et rides auront miraculeusement disparu et qu'ERMONE deviendra indispensable à votre vie quotidienne. Ce merveilleux traitement sera complété par l'emploi chaque soir de la crème de nuit DOUCE ERMONE qui, s'absorbant totalement, ne laissera aucune trace sur vos effets de nuit.

TRAITEMENT et DOUCE ERMONE ont été étudiés pour permettre des soins suivis pendant environ trois mois, malgré leur prix excessivement modique.

de Fr. **4.-** et **7.50** (+ impôt)

En vente à la **PHARMACIE TRIPET**
8, RUE DU SEYON - **NEUCHATEL**
Tél. 5 45 44

Envoi rapide par poste.
Prospectus gratuit sur demande.

Pour effacer les heures qui sonnent, un seul remède : TRAITEMENT ERMONE

Le chocolat au lait de renommée mondiale

il enchante le palais de son moëlleux tapis de crème

123 ans de tradition

TAPIS BERBÈRES
PREMIÈRE QUALITÉ
140/70 à 95.- 200/140 de 270.- à 320.-
310/280 à 560.- 360/280 à 990.- net

JETÉES de divans berbères
Qualité serrée de Fr. 60.— à 90.—

POUFS cuir, complets de 60.- à 100.-

Tous impôts inclus !
Chez le spécialiste :

Art africain ET D'ORIENT

J. MÉGROZ
1, ÉTRAZ, 1
Egalement à Berne : Kesslerg. 2

Ce Bally sera confortable, du premier au dernier jour. !

29.80 net

En box noir ou brun, avec jolies garnitures en relief. Chaussant parfait et prix avantageux:

VOYEZ AUSSI NOS VITRINES RUE DU TRÉSOR

Chaussures **Populaires Bally**

RUE DU SEYON
NEUCHATEL

Boucherie - charcuterie du Trésor
LEUENBERGER
Les avantageuses offres de porc continuent
Samedi : Débit d'un superbe JEUNE BŒUF
Bouilli tendre avantageux
BELLES TRIPES CUITES
Tél. 5 21 20

ALPHISA S. A - Neuchâtel
Tél. 5 21 60 - Chantemerle 8

REBOBINAGE ET RÉPARATION DE

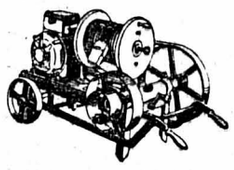

MOTEURS
Fabrication de **transformateurs** et appareils électro-techniques

Service de réparations rapides

Pour Pâques

Oeufs pralinés
Oeufs garnis
Pralinés chocolat
Sujets chocolat

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL SUCC. NEUCHATEL

Pour Pâques...

Les magasins Meier S. A. vous rappellent leurs bouteilles de vins fins Français, Dôle du Valais en litres, apéritifs, malaga. Tout pour passer de belles fêtes sans trop dépenser.

Impossible de faire machine arrière
pour avoir de nouveau 20 ans, pour revivre le jour de votre mariage.
Le seul moyen de revivre les étapes heureuses de votre vie c'est de faire faire des photographies et de les confier au spécialiste
JEAN SCHOEPFLIN
PHOTOGRAPHE
Terreaux 2 - Tél. 5 29 03
qui ne livre que des portraits « vivants »

A REMETTRE
pour cause imprévue, affaire en plein rendement à Neuchâtel. Conviendrait à intéressés même non initiés à la branche. S'adresser sous chiffres L. C. 35 au bureau de la Feuille d'avis.

SANS OBLIGATION D'ACHAT, vous recevrez un choix de magnifiques cols de renard argenté ou bleu, travaillés d'une peau entière. Devant votre miroir vous l'essaierez sur votre tailleur ou votre manteau de printemps.
Ils vous sont offerts à trois prix : Fr. 82.— Fr. 108.— Fr. 135.—
Demandez par carte postale votre choix encore aujourd'hui chez Rosenberg, Neuallschwill (Bâle-Campagne). Si les cols ne vous conviennent pas, vous les retournerez à la même adresse

François **PACHE**
Tél. 5 17 28
Saint-Maurice 4
BOUCHERIE CHARCUTERIE

Avantageux
BŒUF MODE
ROTI DE PORC
Notre jambon
AGNEAU
Belles tripes cuites

Le costume garanti fait par tailleur

Pas plus chers que des tailleurs ordinaires

Toute la gamme des nouveautés
Plus de cent costumes en rayon
de Fr. 120.– à 220.–
En vingt jours, nous exécutons toutes les commandes de costumes sur mesure et confection - mesure
COLLECTIONS A DISPOSITION
Impôt compris - Retouches gratuites

VÊTEMENTS **MOINE** PESEUX

Motos BMW d'origine
LA MARQUE APPRÉCIÉE

500 cc., 2 cylindres, 24 HP, bloc-moteur, 4 vitesses. Transmission Cardan. Suspension AV et AR télescopique. **Fr. 3350.-**

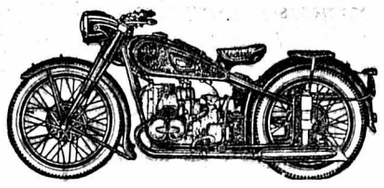

250 cc., 1 cylindre, 12 HP, bloc-moteur, 4 vitesses. Transmission Cardan. Fourche télescopique . . . . **Fr. 2280.-**

Pour catalogue, renseignements, essais, s'adresser au magasin de cycles et motos

A. GRANDJEAN, avenue de la Gare 13, Neuchâtel

Ulcères variqueux
Eczémas suppurés
Plaies lentes à guérir
Infections de la peau
disparaissent avec la
pommade AMIDOLAN
Toutes pharmacies, le pot Fr. 3.12 Icha. Envois par poste par le dépôt général: Pharmacie de l'Etoile, rue Neuve 1, Lausanne.

CEINTURES VENTRIÈRES
pour tous les cas de ptoses, descente, éventration, suite d'opération chez l'homme et chez la femme
CEINTURES DE GROSSESSE
dans divers genres
Reber
Bandagiste Tél. 5 14 52
Saint-Maurice 7
NEUCHATEL

PNEUS
toutes dimensions, pour voitures françaises « Peugeot », « Citroën » et autres marques.

Jess Service
GRAND GARAGE DU PRÉBARREAU
J.-L. Segessemann - NEUCHATEL - Tél 5 26 88

Il faut, pour être aimé,
que votre vêtement soit bien coupé
Il faut pour ce beau rêve bleu
la fabrique de confection
qui, pour donner entière satisfaction,
fait de son mieux aux prix les plus avantageux.
A LA MODE DE CHEZ NOUS
Fabrique de vêtements
Rue des Moulins 31

LOTERIE ROMANDE
demain...
TIRAGE A DOMDIDIER

Les fabricants de machines à laver les plus connus recommandent Radion

Si les effets lavés avec Radion paraissent plus blancs, c'est qu'ils sont d'une propreté impeccable! L'épaisse mousse Radion prévient les dégâts du savon calcaire et travaille automatiquement, rendant superflue l'adjonction de flocons de savon ou de produits à blanchir. Grâce à sa douceur Radion est incomparable au lavage du linge fin.

Radion rend les effets de couleur plus lumineux

R47

GRAND CHOIX de nouveaux
SACS DE DAME
pour le printemps
François ARNOLD
Neuchâtel - Rue des Moulins 3
Téléphone 5 48 50
Articles de voyage et de maroquinerie fine
CRÉATIONS RÉPARATIONS

BOUCHERIE CHEVALINE
RUE FLEURY 12
Goûtez nos
gros cervelas-réclame
à 20 c. pièce (13 pour la douzaine)
SALAMI EXTRA-FIN 95 c. les 100 gr.

Volailles
fraîches du pays
Dindes - Poulets - Poules
Canards - Pigeons
Cabris et lapins du pays
Lapins de garenne
ESCARGOTS au beurre pur
Foie gras
AU MAGASIN
LEHNHERR
FRÈRES
Neuchâtel Tél. 5 30 92
GROS ET DÉTAIL

VERNIS COPAL
pour
bateaux
anti-fouling
cuivre
marine white
Composition verte de cuivre
Nouveauté hollandaise
Pinceaux
chez les spécialistes :
M. THOMET
ECLUSE 15
NEUCHATEL

Ménagères qui comptez, qui aimez la variété, attention au choix et aux prix si réduits appliqués aux confitures, fruits en compotes, légumes en grand choix en boîtes 1/2, 1/1, 2/1 dont la liste est affichée dans nos magasins et nos vitrines
Zimmermann S.A.

CABRI
extra
au détail
Fr. 3.— le ½ kg.
LEHNHERR
COMESTIBLES
TRÉSOR 4

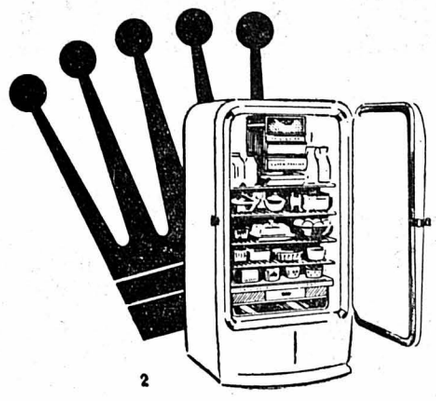

11 millions en service!

Depuis des dizaines d'années, FRIGIDAIRE est à l'avant-garde de l'industrie du froid. Dans toute la Suisse vous trouverez un service muni d'un stock complet de pièces détachées et entièrement dévoué à la clientèle. Plus de 30.000 usagers FRIGIDAIRE en Suisse... Vous aussi vous pouvez avoir confiance en

Frigidaire
Produit de la General Motors

CONCESSIONNAIRE :
Paul EMCH - Colombier
Perreuses 10 - Tél. (038) 6 34 31

SOUS-AGENTS :
Neuchâtel : Perrot & Cie S.A. Saint-Honoré 5. Peseux : A. Rossier & Fils. La Chaux-de-Fonds : Services industriels, Collège 30 ; Naegeli & Cie, Léopold-Robert 163. Le Locle : Services industriels.

Un conseil aux ménagères...
Pensez assez tôt à votre repas de Pâques et souvenez-vous que vous trouverez tout ce qu'il vous faut, à des prix avantageux, dans les magasins Meier S. A.

TOUS LES PAPIERS
TÉL. 5.14.15
Renaud & Co S.A.
NEUCHATEL

RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS
A LA « FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL »
pour le **deuxième trimestre de 1950**

Nos lecteurs ont reçu la semaine passée un bulletin de versement au moyen duquel ils peuvent, sans frais, payer le montant de leur abonnement.

Prix de l'abonnement jusqu'à fin juin 1950
Fr. 6.70
Compte postal IV. 178
Administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »

LA CRISE DE LA SWISSAIR

Le point de vue de notre compagnie nationale de navigation aérienne

Comme on sait, la crise que traverse la Swissair a déjà donné lieu à de nombreux commentaires dans le pays. Il y a quelque temps, notre correspondant de Berne a examiné pour sa part les principales causes de cette crise.

Aujourd'hui, nous publions quelques extraits d'une lettre que la direction de la Swissair a adressée à tout son personnel. Il s'agit donc, dans les lignes qu'on va lire, du point de vue « officiel » :

Une question est souvent posée actuellement : Comment se fait-il que la situation de la Swissair ait pu s'aggraver si rapidement ?

Le transport aérien s'est développé d'une façon considérable au cours des années d'après-guerre et rien ne pouvait laisser prévoir une rapide modification de la situation. Durant l'été 1949, on avait constaté une diminution de la fréquence, causée par les difficultés monétaires, l'accroissement de la concurrence et l'évolution de la situation politique.

Seules, cependant, les dévaluations qui eurent lieu, en septembre 1949, dans la plupart des pays que nous desservons, provoquèrent la crise dans laquelle se trouve plongée la Swissair. Elles furent à l'origine d'une diminution considérable de nos recettes qui ne nous permit plus de couvrir nos dépenses. Et, malheureusement, il nous fut impossible d'enrayer cette évolution catastrophique, soit par une augmentation des tarifs, soit par d'autres mesures. C'est ainsi que la Swissair en est arrivée à la situation critique actuelle. Sans ces dévaluations, il aurait été presque possible d'équilibrer le bilan de 1949, comme cela avait été le cas une année auparavant.

Nous savons tous que certaines améliorations peuvent encore être apportées à notre organisation. Il n'en reste pas moins qu'il est impossible par nos propres moyens de compenser les grosses pertes causées par la diminution des tarifs et du trafic de et pour la Suisse.

La question de l'effectif

On entend dire, notamment, que l'effectif du personnel est démesurément grand et que la Swissair est «gonflée».

Au 28 février 1950, l'état du personnel se présentait comme suit :

Direction	7	1447
Personnel commercial	655	
Personnel technique	785	
Personnel volant	118	163
Stewards et stewardesses	45	
	Total	1610

1555 de ces employés travaillent en Suisse et 55 à l'étranger.

Si l'on se rappelle que, dans plusieurs services, il faut assurer un travail permanent de 24 heures sur 24, exigeant au moins trois équipes, on avouera qu'il est faux — tenant compte des tâches à accomplir — de parler d'un effectif démesurément grand.

Nous voulons souligner aussi le fait que la Swissair assure la représentation générale en Suisse de 25 compagnies étrangères dont, pour 14 d'entre elles, elle s'occupe encore du service au sol, de la réservation, de la vente des billets, etc.

Un autre fait mérite d'être relevé : Notre personnel n'a augmenté que de 7 % de 1948 à 1949, alors que l'accroissement du tonnage kilométrique offert a été de 50 %.

A propos des « Convair »

Nos « Convair Liners » ont également fait l'objet de certaines critiques. On a prétendu que leur achat avait été un investissement manqué. Seule une méconnaissance des faits peut permettre une affirmation aussi erronée.

Les « Convair Liners » n'ont été achetés qu'après un examen approfondi et le fait qu'à eux seuls, en huit mois, ils ont transporté, en 1949, le quart de tous nos passagers, démontre amplement l'inanité des remarques faites à son sujet. Ils ont obtenu un grand succès auprès des voyageurs et sont également appréciés par les équipages.

Le retard de 16 mois apporté à leur livraison ne saurait être imputé à la Swissair. Il ne saurait pas non plus suffire à lancer des affirmations n'ayant aucune parenté avec la réalité.

Il est absolument normal que des modifications aient dû être apportées à l'appareil. Nous savons tous, en effet, que tout nouvel avion exige plus d'entretien et de modifications qu'un ancien appareil connu. Cela s'est vérifié jusqu'à maintenant pour tous les avions. Les « Convair Liners », depuis bientôt un an qu'ils sont en service sur nos lignes, se sont révélés très bons et, actuellement, nous envisageons de les conserver et d'intensifier encore plus, dans la mesure du possible, leur rendement sur les lignes régulières.

La ligne de l'Atlantique

Une critique a été faite également à l'égard de notre programme long-courrier. On a entendu dire, notamment au sujet de notre ligne Suisse-Etats-Unis, qu'elle était inutile et que sa disparition était une absolue nécessité.

Il ne fait plus de doute, aujourd'hui, que l'avion est le moyen de transport idéal pour longues distances. Sur les courtes distances le rail et la route font de gros efforts pour améliorer très sensiblement et la vitesse et le confort. Par conséquent, l'avion, sur ces distances, aura toujours plus de peine à s'imposer. C'est pourquoi, à l'avenir, nous tournerons de plus en plus nos regards vers les services long-courriers en recherchant une heureuse combinaison avec le trafic continental.

L'avenir de la Swissair

Une décision définitive sur le sort de la Swissair ne sera prise que lors d'une prochaine séance du conseil d'administration. Toutefois, dès maintenant, nous pouvons dire que la poursuite de son activité sera assurée. Cela correspond à l'opinion quasi générale de la population suisse telle qu'elle s'est exprimée dans la presse ces derniers temps. Il nous faudra procéder à une réduction du programme comparé à ce qu'il est aujourd'hui. Mais il n'est pas encore possible de préciser, en ce moment, ce que sera cette réduction. Selon toutes probabilités, nous pourrons maintenir un réseau combiné avec services continentaux et long-courriers. Mais il est certain, malgré tous les efforts pour réduire les dépenses à leur extrême minimum et accroître les recettes, qu'il sera impossible, provisoirement, de supprimer totalement les pertes. Celles-ci sont dues, presque exclusivement, comme nous l'avons déjà dit, aux conséquences directes et indirectes de la dévaluation. C'est pourquoi des démarches auprès des autorités fédérales sont absolument nécessaires et seront entreprises sous peu.

Nous tenons à préciser, ici, qu'il n'est pas prévu, en corrélation avec la diminution d'activité envisagée, de procéder à une réduction de nos services pour les compagnies étrangères. Ceux-ci seront maintenus sans en abaisser la qualité.

La mesure dans laquelle nous serons contraints, dans un proche avenir, de procéder à des licenciements de personnel n'est pas encore fixée.

Le conseil d'administration de la Swissair envisage la réduction du programme d'activité, du personnel et du parc d'avions

ZURICH, 30. — La Swissair communique :

Le conseil d'administration de la Swissair a pris connaissance, dans sa séance du 27 mars, du rapport de la direction sur la situation de l'entreprise. Il a dû constater, à regret, que le bilan de l'année 1949 présente — bien que certains comptes avec les compagnies étrangères ne soient pas encore bouclés — un déficit de 5 millions de francs, y compris les amortissements du matériel pour un montant de 6,5 millions de francs.

Les mauvais résultats de 1949 sont dus, pour la plus grande part, à la nette diminution des recettes provoquée par la réduction des tarifs, à la suite des dévaluations ayant eu lieu dans la plupart des pays européens. Il y a eu, en outre, un recul de la fréquence, qui s'est fait particulièrement sentir dans la dernière partie de l'année commerciale, à la suite des difficultés de voyage nées de la dévaluation. Sans cette diminution des recettes, l'excédent d'exploitation aurait probablement suffi à couvrir, sinon entièrement, du moins en majeure partie, les amortissements statutaires.

Pour l'année 1950, les prévisions sont particulièrement défavorables, pour autant que les tarifs diminués demeurent en vigueur. Malgré les réductions qui vont être apportées au programme d'activité et les mesures d'économie qui seront prises, il faut compter sur une perte d'exploitation de quelques millions de francs, en admettant que la fréquence demeure inchangée ; en outre, avec le parc d'avions actuels, une somme de six millions de francs environ est nécessaire pour couvrir les amortissements.

Dans ces conditions, le conseil d'administration a approuvé les projets envisageant une réduction du programme d'activité et du parc d'avions avec une diminution correspondante de l'effectif du personnel. Il a, en outre, décidé d'adresser au Conseil fédéral une requête en faveur d'une aide pour assurer l'exercice futur de l'aviation commerciale suisse.

Chronique régionale

VAL-DE-RUZ

VALANGIN

Commission scolaire

(c) La commission scolaire de notre village a fixé les examens oraux au 31 mars, alors que les écrits auront lieu obligatoirement les 29 et 30 mars.

Les élèves entreront ensuite en vacances de printemps pour deux semaines, la rentrée étant fixée au 17 avril.

FONTAINES

Caisse de crédit mutuel

(c) La caisse de crédit mutuel de notre commune a tenu son assemblée générale annuelle samedi soir.

Des rapports présentés à cette occasion, nous extrayons ce qui suit :

L'effectif des membres est de 39. Le bilan accuse un montant de 249,335 fr. 12, tandis que le chiffre d'affaires se monte à 454,917 fr. 67. Le bénéfice de l'exercice est de 1238 fr 20, porté entièrement aux réserves. Ces rapports mentionnent encore la bonne marche de la caisse. D'autre part, les membres des comités de surveillance et de direction ont été réélus.

L'assemblée à laquelle toute la population avait été conviée s'est terminée par la présentation de films très intéressants.

Société fraternelle de prévoyance

(c) La société fraternelle de prévoyance section de Fontaines a aussi tenu son assemblée annuelle.

Il appert des renseignements fournis que l'état financier est bon et que le dernier exercice boucle par un bénéfice de 501 fr. 25, dont 500 fr. ont été versés à la caisse centrale. L'effectif à fin 1949 était de 42 assurés.

Quatre membres du comité sortant ont été confirmés dans leur charge, ce sont MM. Charles Schneider, Emile-Henri Dubois, Jeanne Dubois et Esther Lorimier. M. Alphonse Sermet a été désigné comme cinquième membres.

MONTMOLLIN

Assemblée générale

(c) L'assemblée générale a tenu séance sous la présidence de M. G. Sauser. L'assemblée a procédé aux nominations réglementaires suivantes : le bureau sera composé de MM. G. Glauser, président, E. Stahli, vice-président ; J. Pellegrini, secrétaire. Sont respectivement nommés pour la commission de taxation : MM. R. Stubi et J. Glauser. Les vérificateurs des comptes seront MM. J. Glauser, A. Jacot et Ch. Barbezat. Sont nommés pour la commission de salubrité : A. Gretillat, F. Imhof et L. Jeanneret.

Après lecture d'un règlement de discipline scolaire, celui-ci est adopté par l'assemblée.

Une commission est encore nommée pour l'élaboration d'un règlement communal. En feront partie : MM. J. Barbey, F. Imhof, Charles Gretillat, G. Glauder et R. Fivaz.

Dans les divers, quelques questions relatives à la fermeture des poulaillers, à la salubrité publique et à la normalisation du courant sont examinées.

Les GENEVEYS-s/COFFRANE

Société fraternelle de prévoyance

(c) L'assemblée annuelle de notre section a eu lieu lundi 6 mars ; 25 membres sont présents, présidence : M. Paul Schweingruber. Le caissier, M. Georges Gertsch, donne lecture des comptes : recettes générales, 5507 fr. 45 ; dépenses générales, 5079 fr. 65 ; solde en caisse, 427 fr. 80. Recettes effectives, 4927 fr. 45 ; dépenses effectives, 4479 fr. 65 ; boni de l'exercice, 447 fr. 40.

Il y a eu 35 malades pour 744 jours de maladie et 7 accouchements. On compte 116 membres adultes et 9 enfants au 31 décembre 1949.

Le caissier est sincèremnt remercié pour son travail.

COFFRANE

Camp des Amies de la jeune fille

(c) Le premier camp neuchâtelois organisé par les Amies de la jeune fille vient d'avoir lieu à Coffrane.

Le problème « La jeune fille devant la vie » y fut abordé sous ses divers aspects pratique, juridique, moral, spirituel. L'intérêt manifesté par les participantes fut la meilleure preuve qu'il répondait à un réel besoin.

Une soirée cinématographique, les repas en commun, l'entrain de l'organisatrice contribuèrent en outre à faire de cette rencontre une vraie fête. Cette initiative, qui a rencontré un plein succès, mérite d'être renouvelée.

Gymnastique post-scolaire

(c) Pour clore l'entraînement d'hiver, le groupe d'éducation physique du village a organisé dimanche l'examen volontaire d'athlétisme, prévu par la loi fédérale.

Sur 15 jeunes gens, 12 réussirent l'examen. Neuf d'entre eux obtinrent l'insigne distinctif cantonal pour très bons résultats. Ce sont Roger L'Eplattenier, Claude Hostettler, Emile Dettwiler, Robert Stähli, Roland Barbezat, Gilbert Perrenoud, Hans Gygax, Claude Frasse et Georges-Denis Gretillat.

Communiqués

Récital de violon Yehudi Menuhin

C'est samedi 1er avril, au Temple du bas, qu'aura lieu le récital du célèbre violoniste Yehudi Menuhin. Accompagné au piano par M. Marcel Gazelle, professeur de virtuosité au conservatoire de Gand, l'artiste interprétera la sonate de Mozart en si bémol majeur, le concerto en sol mineur de Max Bruch, ainsi que différentes pièces d'Ernest Bloch, Sarasate, Ravel et Wieniawski.

Seul, M. Menuhin jouera la Partita en ré mineur de J.-S. Bach, avec la Chaconne.

Un premier avril de taille

Il pourrait vous arriver une mauvaise blague à la fin du mois de mars, ce serait de ne plus trouver de billets de la Loterie romande. En effet, le tirage a lieu le 1er avril, jour de fête des petits poissons. Profitez-en, munissez-vous, car la chance a de ces fantaisies !

Opérette « 19 ans »

C'est avec plaisir que nous apprenons que l'opérette moderne « 19 ans » sera jouée en notre ville le mardi 4 avril, à la Rotonde.

La distribution de cette œuvre est de toute première classe : la vedette de l'opérette, Eliane de Creus, fut la créatrice du rôle à Paris ; Jane Lequien qui joua, entre autres, pour les « Amis de radio Genève », à la radio ; Lucy Debret, exquise divette et fantaisiste d'opérette, ainsi que René Smith, Yves Kerven et Gabaroche. Tous ces artistes sont des musiciens et comédiens de grand talent qui seront très appréciés du public neuchâtelois.

CARNET DU JOUR

Cinémas

Studio : 20 h. 30, Allez coucher ailleurs.
Apollo : 20 h. 30, L'éternel tourment.
Palace : 20 h. 30, Sombre dimanche.
Théâtre : 20 h. 30, Tripot.
Rex : 20 h. 30, Le carrefour de la mort.

Les thés Butty sont bons

BŒUF LARDÉ
extra tendre

3.— et 3.40 le ½ kg.

BOUCHERIE
J.-M. VUITHIER

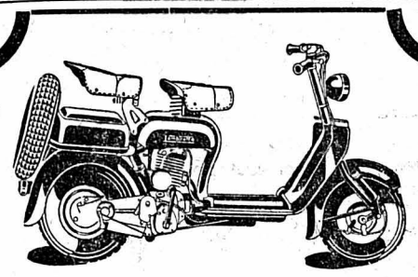

SONT LIVRABLES tout de suite
Les fameux petits SCOOTERS

« Lambretta »
Modèles populaires
à **Fr. 1300.—** plus icha

René SCHENK
CHAVANNES 15 - NEUCHATEL

A remettre pour raison d'âge, un commerce de vente au détail de bijouterie, horlogerie, orfèvrerie et optique, dans une grande localité du canton. Affaire prospère, pouvant être développée

S'adresser : Etude G. Vaucher, notaire, Fleurier

Demandez les nouvelles
CUISINIÈRES À GAZ
Hoffmann

BEGUIN & PERRIN
A la Ménagère
NEUCHATEL
2 PLACE PURRY

UNE LESSIVE FACILE...
UNE MACHINE A LAVER...
UN SPÉCIALISTE...
Charles Waag Tél. 5 29 14
MANÈGE 4 - NEUCHATEL

Société coopérative de Consommation

Pour monter sa cave à bon compte...

Assortiment N° 1 Fr. 22.–
10 bt. vins blancs :
6 Neuchâtel 1947, 2 Fendant 1947, 2 Bordeaux Graves

Assortiment N° 2 Fr. 25.–
10 bt. vins blancs et rouges :
3 Neuchâtel blanc 1947, 1 Fendant 1947, 1 Bordeaux Graves, 2 Algérie Médéah, 2 Fleurie 1945, 1 Châteauneuf-du-Pape 1946

Assortiment N° 3 Fr. 30.–
10 bt. vins rouges :
2 Neuchâtel 1947, 2 Mâcon 1947, 2 Beaujolais 1947, 2 Bordeaux Saint-Emilion 1947, 2 Dôle 1947

Assortiment N° 4 Fr. 12.50
10 l. et bt. boissons sans alcool :
4 l. jus de pomme, 2 l. jus de raisin, 4 bt. Grapillon

le tout :
verre à rendre, net, franco domicile, impôt compris.

FABRIQUE DE TIMBRES
LUTZ-BERGER
Beaux-Arts 17, NEUCHATEL
Téléphone 5 16 45

Cointreau
GRANDE BAISSE

MAGASIN E. MORTHIER
LANGEL succ.
NEUCHATEL

A vendre pour cause de double emploi,
« Motosacoche »
500 TT. en parfait état à un prix avantageux. — S'adresser le soir après 18 heures et le samedi après-midi: rue du Lac 13, Peseux.

TEMPO
La bonne petite machine à laver de fabrication suisse

depuis Fr. 550.—
Démonstration aujourd'hui dès 14 heures dans nos locaux

Beck & Cie
Peseux
Tél. 6 12 43

A vendre un lot de
CAISSES
d'emballages. S'adresser à M. Ernest Gaschen, après 18 heures, Champréveyres No 8.

POUR VOS BATEAUX
Décapants
Neodrine
Oxadrine
Vernexine
Brosses métalliques
Pinceaux
Eponges
Vernis Claessens
Vernis Lefranc
Carvelin
Antifouling verts et rouges
Antifouling cuivre anglais
Mastic pour bateaux

DROGUERIE PAUL SCHNEITTER
NEUCHATEL

A vendre d'occasion petite
MOTO
120 cm³, trois vitesses au pied, modèle récent. Prix intéressant. S'adresser : W. Schneider, cycles-motos, Parcs 50.

Oignons à planter
Magasins Meier S. A.

Le vrai
SAINDOUX PUR PORC
s'achète à la boucherie
KOHLI
Vauseyon - Tél. 5 21 87

TIREUSE
pour photographies à pied, châssis renversable, deux lampes, réglable, à vendre, ainsi que deux bassins en verre 22×30 cm., etc. S'adresser après 18 heures, Quai Godet 2, rez-de-chaussée, à gauche.

VEAU ROULÉ
avantageux
BOUCHERIE
R. Margot

Balai électrique
superbe occasion, comme neuf, aspirant bien, marque suisse, garanti encore dix mois, à vendre, 165 francs. Tél. 5 23 13, Neuchâtel.

Aux DOCKS
TEMPLE-NEUF 10
Tél. 5 34 85

Ses biscuits fins

	½ livre
Gaufrettes	1.20
Sablés Oulevay	1.20
Citronnettes	1.—
Macarons	1.50

Bally EST REPUTE DANS LE MONDE ENTIER
Effets de couleurs jeunes
Matières souples Garnitures aérées

DE NOMBREUX CONSOMMATEURS apprécient et préfèrent, à cause de leur qualité supérieure,
les zwiebacks hygiéniques AU MALT
Médaille d'argent Zurich 1939
de la confiserie-pâtisserie
Weber
VALANGIN
Tél. 6 91 48
Nombreux dépôts en ville et dans la région

Pour Pâques ou la Communion
Un beau Bijou s'achète
CHEZ **H. VUILLE**
VIS-A-VIS DU TEMPLE DU BAS

LES HOTELIERS ET LES RESTAURATEURS
ne perdent pas de temps à écrire des MENUS
Ils les font exécuter, de même que les ÉCRITEAUX, les CARTES D'ENTRÉE et les autres travaux qu'ils utilisent
par l'IMPRIMERIE CENTRALE,
6, rue du Concert, à Neuchâtel

A remettre, à Genève,
ÉPICERIE FINE
avec torréfaction de café. Commerce très bien situé. Chiffre d'affaires et bénéfices prouvés. 22,000 fr plus marchandise. Ecrire sous chiffres V. 41801 X. Publicitas, Genève.

J'expose
tous les jours de beau temps plus de cinquante peintures de peintres connus. — Loup, place du Marché.

A vendre un
meuble radio
avec pick-up, au plus offrant. — S'adresser: Mail 18, 1er étage, à droite, après 18 h. 30.

OCCASIONS :
Enregistreur de disques
de gramophone «Reterson» portatif, avec réserve de disques vierges, 300 fr.
Auto-radio
6 V, marque Lafayette, avec commande à distance. Renseignements Téléphone 5 58 58.

Il n'y a pas d'erreur... mais c'est toujours chez
Meubles G. Meyer
NEUCHATEL
qu'on trouve les plus beaux meubles... et aux prix les plus bas. Retenez bien l'adresse :
SAINT-HONORÉ et SAINT-MAURICE
Arrangements de payement sur demande

A vendre d'occasion un
vélo de garçon
complètement révisé. — Prix: 120 fr. S'adresser : W. Schneider, cycles-motos, Parcs 50

A remettre commerce de
bonneterie-mercerie
très bien situé, dans village du Vignoble neuchâtelois. Bonne clientèle. — Payement comptant. — Adresser offres écrites à R. A. 12 au bureau de la Feuille d'avis.

A vendre un
VÉLO
en bon état, trois vitesses, 150 fr. Pour fixer rendez-vous, écrire sous X. B. 46 au bureau de la Feuille d'avis.

« Peugeot 202 »
toit ouvrable, chauffage, dégivreur, à vendre, 2500 francs. — Tél. 6 16 85.

A vendre
pousse-pousse
beige, usagé mais en bon état. Mme R. Debrot, la Borcarderie sur Valangin.

Couverts

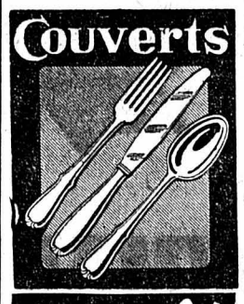

E. Charlet
HORLOGERIE BIJOUTERIE
(sous le Théâtre)
NEUCHATEL
Grand choix de
couverts argentés
depuis Fr. 54.— la dz.

A vendre un
vélo d'homme
chromé, trois vitesses « Sturmey », en parfait état; ainsi qu'un char de 2 m., pour le bois ou pour entrepreneur. S'adresser à Ch. Montandon, Moulins 25, Neuchâtel.

A vendre un grand
DIVAN
avec matelas de crin animal, en très bon état. — Demander l'adresse du No 41 au bureau de la Feuille d'avis.

« En avril, n'ôte pas un fil »

dit le proverbe. Et il faudrait ajouter : Portez un manteau mi-saison, car le printemps est traître. S'il nous invite à cueillir la violette et à nous asseoir sur l'herbette, il guette l'occasion de nous administrer un bon coup de froid.

Au printemps, un manteau mi-saison « Excelsior » s'impose. Agréable à porter par les soirées fraîches d'avril, de mai et de juin, il sera de nouveau le bienvenu en automne et les années suivantes, car un vêtement « Excelsior » dure des années ... tout en conservant sa belle ligne.

Excelsior
VÊTEMENTS ÉLÉGANTS

Grand-rue 2 (angle rue de l'Hôpital)
NEUCHATEL
M. Dreyfus J. ZOSSO, succ.

MANTEAUX MI-SAISON, en beaux tissus pure laine, souples et légers
Fr. 140.— 160.— 175.— 195.—

MANTEAUX GABARDINE pure laine imperméables, confortables, « habillés »
Fr. 175.— 185.— 198.— 210.— 220.—, etc.

MANTEAUX EN POPELINE pur coton imperméables et pratiques
Fr. 60.— 70.— 80.—, etc.

Bulletin d'abonnement

Je souscris un abonnement à la Feuille d'avis de Neuchâtel *pour le prix de*

* Fr. 6.70	jusqu'au 30 juin 1950	
* Fr. 13.40	jusqu'au 30 septembre 1950	
* Fr. 20.10	jusqu'au 31 décembre 1950	

* Biffer ce qui ne convient pas.

Le montant sera versé à votre compte postal IV. 178

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

(Très lisible)

Adresser le présent bulletin sous une enveloppe non fermée affranchie de 5 c. à l'administration de la « Feuille d'avis de Neuchâtel »
NEUCHATEL

Nussella
Graisse alimentaire végétale pour cuire, frire et rôtir, composée de graisse, d'huile d'olive et de tournesol.
J. KLÄSI, ÉTABLISSEMENTS NUXO S. A., RAPPERSWIL
EN VENTE DANS LES BONNES MAISONS DE PRODUITS DIÉTÉTIQUES ET D'ALIMENTATION

MÉNAGÈRES !

Pour un bon nettoyage de printemps, une bonne adresse

G. Simon

Entreprise de nettoyages

ROCHER 30 TÉL. 5 50 62

Un sport scientifique

vous est offert par la

SECTION DES ONDES COURTES

Visitez l'exposition de **radiogoniométrie**

SAMEDI 1er avril / DIMANCHE 2 avril } de 14 h. à 22 h.

à la Petite Brasserie, Seyon 23 (vis-à-vis du funiculaire)

VOTRE COMPTABILITÉ

est-elle prête à affronter l'examen du fisc ?
Nous sommes à votre service pour vous aider :
— à remplir vos feuilles d'impôts,
— pour vous représenter auprès de la commission fiscale,
— pour justifier vos recours,
comme pour tenir tous vos comptes à jour.

Demandez notre passage.

BRUNO MULLER
BUREAU FIDUCIAIRE ET DE GÉRANCES
4, TEMPLE-NEUF, NEUCHATEL TÉL. 5 57 62

C'est comme ça **qu'Ann SHERIDAN** a enlevé **Gary GRANT !**

Le film le plus amusant que vous ayez vu depuis longtemps

Mouvementé !
Etourdissant !
Inénarrable !

Avec la mystérieuse **FLORENCE** (pas un mot si vous l'avez reconnue !)

2 heures de gaîté

ALLEZ COUCHER AILLEURS !

Gary GRANT *Ann SHERIDAN*

Studio Tél. 5 30 00

PARLÉ FRANÇAIS

SAMEDI et DIMANCHE : MATINÉES à 14 h. 45
Jeudi : matinée à 15 h. Samedi et jeudi : matinées à prix réduits

SAMEDI et DIMANCHE à 17 h. 30
MERCREDI, à 15 h.

PROLONGATION DU TRIOMPHE DE WALT DISNEY

ENFANTS ADMIS DÈS 8 ANS

FANTASIA

avec le concours de l'Orchestre symphonique de Philadelphie sous la direction de LEOPOLD STOKOWSKY

PALACE

UN GRAND FILM FRANÇAIS D'ATMOSPHÈRE

L'histoire de la célèbre mélodie au son de laquelle plusieurs dizaines de couples se sont donné la mort

Vous avez tous entendu parler de cette chanson qui fit tant couler de larmes !... a-t-on prétendu

Un amour pathétique né d'une comédie amère qui pourrait bien finir en tragédie

Moins de 18 ans pas admis

SOMBRE DIMANCHE

avec

Michèle ALFA - DALIO - Paul BERNARD

PRENEZ VOS PLACES D'AVANCE - Tél. 5 56 66

Samedi, dimanche, jeudi : MATINÉES à 15 h.

En 5 à 7

SAMEDI et DIMANCHE, à 17 h. 30

La duchesse de Langeais

d'après le roman d'Honoré de BALZAC

Edwige Feuillère - Pierre Richard-Willm

Prix : Fr. 1.70 et 2.20

la Rotonde

VENDREDI SOIR...

Venez tous à la Rotonde

pour les ADIEUX de l'excellent orchestre

JAMES BOUCHER

SAMEDI 1er AVRIL

Début de l'orchestre ?

Possesseur de voilier de croisière cherche

ÉQUIPAGE

pour les vacances de Pâques et la saison 1950. Equipières pas exclues. — Tél. 5 25 79.

Ménagères, attention !

NOS PRIX

PORC FRAIS

Rôti	le ½ kg. Fr.	2.75
Côtelettes filet	le ½ kg. Fr.	3.25
Saucisses à rôtir pur porc	le ½ kg. Fr.	3.25
Saindoux pur	le ½ kg. Fr.	1.40
Jambon de campagne	les 100 gr. Fr.	1.—
Jambon roulé	les 100 gr. Fr.	0.90
Saucissons pur porc	le ½ kg. Fr.	3.50
Saucisses au foie	le ½ kg. Fr.	3.—
Lard maigre fumé du pays	le ½ kg. Fr.	3.25

BOUCHERIE **BERGER-HACHEN**

RADIOS-LOCATIONS
Conditions intéressantes
HUG & CO MUSIQUE NEUCHATEL

SAMEDI 1er AVRIL

VENTE DES PANTOUFLES

de la Chaîne du bonheur

Fabriquées par les V. R. des Cadolles
Bénéfice intégral versé aux malades V. R.

VENTE dès 9 h, à Neuchâtel Place Purry et Marché

PRÊTS

de 400 à 2000 fr. à fonctionnaire, employé, ouvrier, commerçant, agriculteur, et à toute personne solvable. Petits remboursements mensuels. Discrétion absolue garantie. Timbre-réponse.
Banque Golay & Cie, Passage St-François 12, Lausanne

Cherchez-vous du **Personnel ?** Insérez dans les **« Emmentaler Nachrichten »** Münsingen
Le tirage dépasse 31,500
Parution répétée
10 % de rabais
Tél. (031) 8 13 55

Vos travaux de bureaux et traductions

en langues française et étrangère sont exécutés rapidement et avec soin par notre personnel spécialisé, qui se rend aussi à domicile. Arrangements forfaitaires pour travaux réguliers.

Ecole Benedict
TERREAUX 7
Tél. 5 29 81

Au Roseau Pensant
Livres d'occasion
Timbres-poste
Achat - Vente
TEMPLE-NEUF 15

BEAU-RIVAGE
connu pour sa bonne cuisine française
Ses spécialités

Echange

En échange d'une jeune fille de 14 ans, désirant suivre l'école à Neuchâtel pour apprendre le français, on prendrait jeune fille de Neuchâtel, qui pourrait fréquenter l'école à Bâle. Offres à famille E. Thalheim, Schorenweg 3, Bâle.

PRÊTS
- Discrets
- Rapides
- Formalités simplifiées
- Conditions avantageuses

Courvoisier & Cie Banquiers - Neuchâtel

Maurice Dessoulavy
luthier
ABSENT
jusqu'au 6 avril

Location d'auto
pour les Rameaux et fêtes de Pâques
Tél. 7 15 91
Réservez assez tôt

CROIX BLEUE
Vendredi 31 mars, à 20 h. 15 au local, Seyon 32
Causerie de M. SCHUTZ
missionnaire
Invitation cordiale à tous

PRINTEMPS

Faites recouvrir vos meubles à neuf
Faites refaire vos matelas
Faites refaire vos stores

Nos choix de tissus
Notre atelier bien équipé
permettent de livrer un travail supérieur à un prix avantageux.

Maison **Lavanchy**
ORANGERIE 4

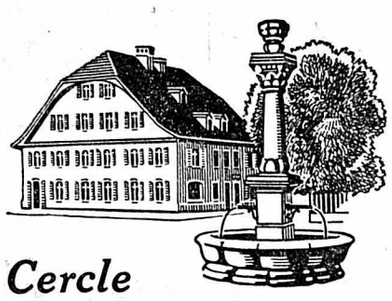

Nos spécialités :
Hors-d'œuvre riche
Truites de l'Areuse au vivier
Cuisses de grenouilles
Mixed Grill, mode du chef
Petits coqs aux morilles à la crème
Tournedos grillés à l'œuf

Cuisine rénovée
Cave recommandée

Cercle Démocratique - Fleurier

Salles pour sociétés, banquets sur commande et noces

Se recommande : Tél. 9 13 04

Le gérant : Otto Strausack, chef de cuisine

Société suisse de ciment Portland, Neuchâtel

Conformément à l'article 9 des statuts, Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 15 avril 1950, à 11 heures 30, à Neuchâtel, bureaux de MM. Ed. DUBIED & Cie, rue du Musée 1

ORDRE DU JOUR :

1. Rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs sur les comptes de l'exercice 1949.
2. Approbation de ces rapports et votation sur les propositions qu'ils contiennent, notamment décharge au Conseil d'administration et fixation du dividende.
3. Nomination de deux administrateurs.
4. Nomination des contrôleurs.

A teneur de l'article 12 des statuts, Messieurs les actionnaires doivent, pour avoir le droit de participer à l'assemblée générale, opérer jusqu'au mercredi 12 avril 1950, à midi, le dépôt de leurs actions, en échange duquel ils recevront un récépissé nominatif et personnel qui leur servira de carte d'admission à l'assemblée générale.

Ce dépôt peut être effectué à Neuchâtel, à la Société de Banque Suisse et à la Banque Cantonale Neuchâteloise, à Bâle à la Société de Banque Suisse.

Le compte de profits et pertes et le bilan, de même que le rapport des contrôleurs, le rapport de gestion et les propositions concernant l'emploi du bénéfice net, sont déposés aux lieux indiqués ci-dessus, où Messieurs les actionnaires pourront en prendre connaissance à partir du 5 avril 1950

Beau-Rivage NEUCHATEL

Dès le 1er avril, tous les jours en matinée et soirée

l'excellent orchestre tessinois

GIRANI

dans son répertoire de concert et d'attractions

DERNIÈRES DÉPÊCHES DE LA NUIT

Fin des manœuvres du régiment 8

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il fallut se regrouper ; retirer les cartouches ; mettre bas les casques à bande blanche. Et entreprendre une dernière marche.

Malgré les giboulées qui continuaient à glacer les visages et les mains, le sourire, la chansonnette et la plaisanterie reprirent le dessus.

Dans l'après-midi, on regagna des stationnements échelonnés le long de la B.N. Et l'on put enfin se « rétablir » comme il faut et — pour ceux qui n'étaient pas de garde — dormir cette fois-ci sans diane trop avancée.

Le bat. car. 2 et les compagnies régimentaires embarquent à Chiètres pour le chef-lieu. Le bat. fus. 18 montera dans le train à Gümmenen et le bat. fus. 19 à Rosshäusern.

Ce matin, ce sera le défilé en ville, puis les opérations de démobilisation.

Malgré les efforts qu'elles leur ont demandés, ces pénibles manœuvres ont montré que les troupes neuchâteloises avaient du ressort, de la mobilité, de la tenue et une bonne dose de résistance. C'est une opinion que partagent plusieurs personnalités « neutres », et donc un hommage absolument impartial qu'il nous est agréable de rapporter.

Nous avons à cœur également de souligner l'extrême obligeance avec laquelle les officiers (et, spontanément, plusieurs sous-officiers et certains hommes aussi) se sont offerts pour faciliter notre reportage.

A. R.

Une interpellation libérale sur la divulgation des noms d'inculpés dans l'affaire des fortifications

Le Conseil fédéral a livré dernièrement en pâture à l'opinion le nom de personnes dont la culpabilité n'est pas encore établie, dans l'affaire des fortifications notamment. Ce procédé arbitraire a provoqué de nombreuses réactions dans le pays.

Le groupe libéral des Chambres, pour sa part, a chargé M. Raymond Deonna de déposer l'interpellation suivante :

« L'opinion publique a été vivement émue par les divers scandales qui ont éclaté ces derniers temps, notamment par celui des malfaçons dans la construction de fortins. Elle réclame une rapide punition des coupables.

Le Conseil fédéral est prié de faire connaître :

a) pour quelles raisons l'instruction de ces affaires a duré aussi longtemps ;

b) quand les inculpations régulières seront prononcées ;

c) sur quels principes il se fonde, d'une manière générale, pour divulguer ou ne pas divulguer, préalablement à la clôture de l'acte d'accusation, les noms des inculpés. »

La troisième journée du procès de la prison de Saint-Antoine

GENÈVE, 30. — Les débats du procès de la prison de Saint-Antoine ont repris jeudi matin par l'audition de M. Charles Duboule, chef du département de justice et police.

Le témoin a précisé qu'il n'existait pas de règlement pour les gardiens, chefs ou sous-chefs de service, mais simplement un règlement général stipulant notamment les obligations du directeur, ainsi qu'un cahier des charges pour le directeur, le portier, la cuisinière, etc.

Questionné par le défenseur de l'ex-gardien Perrottet sur la manière dont les gardiens étaient engagés, le témoin, M. Duboule, dit qu'il ne s'est guère occupé de l'ancien personnel, tout en précisant que les gardiens font un stage d'essai et passent un examen.

Bourse de Neuchâtel

(Extrait de la cote officielle)

ACTIONS	29 mars	30 mars
Banque nationale	740.— d	740.— d
Crédit fonc. neuchât.	665.— d	665.— d
La Neuchâteloise, as g	720.— d	720.— d
Câbles élet. Cortaillod	5325.—	5275.— d
Ed Dubied & Cie	815.— d	820.—
Ciment Portland	1550.— d	1550.— d
Tramways Neuchâtel	500.— d	500.— d
Suchard Holding S. A.	325.— d	325.— d
Etablissem. Perrenoud	510.— d	510.— d
OBLIGATIONS		
Etat Neuchât. 2½ 1932	102.50	102.50 d
Etat Neuchât 3¼ 1938	102.25 d	102.— d
Etat Neuchât. 3½ 1942	106.25 d	106.25 d
Ville Neuchât. 3½ 1937	103.25 d	103.— d
Ville Neuchât. 3¾ 1941	104.— d	104.— d
Ch.-de-Fonds 4% 1931	102.— d	102.— d
Tram Neuch. 3½ 1946	101.— d	101.25
Klaus 3¾ % 1931	101.— d	101 — d
Et Perrenoud 4% 1937	100.25 d	100.— d
Suchard 3¾ % 1941	102.25 d	102.25 d

Taux d'escompte Banque nationale 1 ½ %

Bourse de Zurich

OBLIGATIONS	29 mars	30 mars
3 % C.F.F. diff. 1903	105.10 %	105.10%d
3 % O.F.F. 1938	104.45 %	104.60 %
3 ½ % Emp. féd 1941	104.10 %	104.10 %
3 ¼ % Emp. féd. 1946	107.75 %	107.75 %
ACTIONS		
Union banques suisses	877.—	876.—
Crédit suisse	789.—	787.—
Société banque suisse	780.—	778.— d
Motor-Colombus S. A	508.—	507.—
Aluminium Neuhausen	1894.—	1892.—
Nestlé	1302.—	1300.—
Sulzer	1635.—	1635.— d
Sodec	59.50	59.50
Royal Dutch	227.—	226.—

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Billets de banque étrangers

Cours du 30 mars 1950

	Acheteur	Vendeur
Francs français	1.19	1.22 ½
Dollars	4.28	4.30
Livres sterling	10.40	10.55
Francs belges	8.50	8.60
Florins hollandais	99.—	100.—
Petites coupures		
Lires italiennes	—.64	—.67
Allemagne	81.50	83.—

Cours communiqués par la Banque cantonale sans engagement

COURS DES CHANGES

du 30 mars 1950

	Demande	Offre
Londres	12.23	12.26
Paris	1.22	1.24¼
New York officiel	4.29	4.30¼
Bruxelles	8.55	8.57
Lisbonne	14.75	15.—
Stockholm	84.32½	84.72½
Prague	8.72½	8.77½
Amsterdam	114.82½	115.32½
Oslo	61.07	61.37

Cours communiqués par la Banque cantonale neuchâteloise

Du scandale des vins à celui des généraux

Les socialistes Gouin, Moch et Pineau ne seront pas traduits en justice

C'est après une séance mouvementée que l'Assemblée nationale a pris cette décision

PARIS, 30 (A.F.P.). — L'Assemblée nationale française, appelée à se prononcer — dans le cadre du débat sur le « scandale des vins » — sur un amendement communiste tendant à renvoyer devant la Haute-cour MM. Gouin, Moch et Pineau (tous trois socialistes), a repoussé cette proposition par 186 voix contre 160.

Le vote a eu lieu au scrutin secret.

Une bagarre

PARIS, 30 (A.F.P.). — Les orateurs communistes et républicains progressistes qui ont eu la parole dans la soirée de mercredi ont surtout répondu à M. Gouin et appuyé leur proposition de renvoi devant la Haute-cour de justice de ce dernier et de MM. Moch et Pineau. Pour eux, M. Pineau a fermé les yeux sur les agissements frauduleux de M. Malafosse, M. Gouin a favorisé « les tractations des affairistes qui constituaient son entourage immédiat » et M. Moch s'est compromis « en facilitant la déréquisition du cargo « Lacydon » et en détournant des pièces du dossier.

Pendant le vote (qui a donné 186 voix contre, 160 pour et 10 bulletins nuls), une vive altercation s'est produite dans les couloirs entre M. Gouin et un député communiste, M. Gros, qui ont échangé des horions avant d'être séparés par leurs collègues.

Après le scrutin et jusqu'à la clôture des débats, la séance a été émaillée d'incidents soulevés à tout propos par les communistes.

Une première motion, présentée par M. Teitgen (M. R. P.) et flétrissant « l'acte par lequel M. Gros (communiste), vice-président de la commission d'enquête, a détourné et soustrait certains documents adressés par le ministère des affaires étrangères à cette commission », a été adoptée par 342 voix contre 189.

Le rapport de la commission d'enquête constitue un réquisitoire accablant contre les généraux Revers et Mast

Le rapport que la commission d'enquête a adopté mardi soir constitue un réquisitoire accablant pour les généraux Revers et Mast et pour leur « complice », le colonel Bravelet.

A lire ce rapport adopté à l'unanimité moins une voix par les commissaires, il semble que la preuve de la culpabilité des généraux a été faite. On ne qualifie pas à la légère un ancien chef d'état-major de principal coupable. On ne parle pas sans de sérieuses raisons de « ses relations déshonorantes avec Peyré », de « la campagne équivoque qu'il a faite de connivence avec Van Co et Peyré en faveur du général Mast ». Ce dernier n'est pas mieux traité. Ses relations avec Peyré sont cette fois-ci « impardonnables ». Si l'on admet qu'il peut ne pas avoir touché l'argent de la corruption, on l'accuse d'avoir « mauvaise conscience ». Quant au colonel Bravelet, on estime qu'il a eu avec Peyré une correspondance inadmissible et on le condamne sur son attitude « d'intermédiaire conscient » entre le général Revers et Roger Peyré. Peyré, lui, est tout simplement nommé « traître et dénonciateur ».

Des poursuites s'imposent, conclut le rapport.

Le général Revers conteste

Le général Revers, ayant pris connaissance du document, a fait savoir dans un communiqué remis à la presse, « qu'il se réservait d'en contester point par point les conclusions devant toutes les juridictions compétentes ».

« Ce rapport, affirme-t-il, est en effet en contradiction non seulement avec certains documents du dossier, mais également avec les témoignages qui ont été publiés dans les comptes rendus analytiques. »

Une demande d'ouverture d'information contre M. Bouzanquet

PARIS, 31 (A.F.P.). — La commission d'enquête sur l'affaire des généraux a transmis au garde des sceaux une demande d'ouverture d'information contre M. Bouzanquet, du chef de faux témoignage commis dans les conditions suivantes :

M. Bouzanquet, comme le général Revers, a déposé en faveur de Roger Peyré devant la Cour de justice de Paris. Dans sa déposition, il a attesté de la façon la plus formelle la qualité de résistant à Peyré. Il n'est pas douteux que son témoignage ait contribué à l'acquittement dont a bénéficié Peyré.

Or, devant la commission d'enquête, interrogé par l'un des commissaires qui lui demandait de donner des explications sur l'activité que Peyré avait au sein de la résistance, M. Bouzanquet a répondu « que sur ce point il ne pouvait pas donner d'explications valables ».

C'est en comparant ces deux attitudes et ces deux déclarations absolument contradictoires que la commission a décidé, à l'unanimité, d'en saisir le garde des sceaux.

(Réd. — Ajoutons que la commission a commencé, hier, à étudier les raisons pour lesquelles, politiquement, l'affaire a été classée.)

Une déclaration intéressante de lord Vansittart

« Il est plus sûr d'armer l'Espagne que l'Allemagne »

LONDRES, 30. — Dans le journal conservateur « Daily Mail », lord Vansittart, ancien secrétaire permanent du Foreign Office, écrit :

Il est plus sûr d'armer l'Espagne que l'Allemagne.

Je suis opposé à toute dictature, mais la dictature de Franco est moins barbare que les dictatures derrière le rideau de fer.

Si la Yougoslavie est nécessaire à la défense de la Méditerranée orientale, l'Espagne est également essentielle à la défense de la Méditerranée occidentale.

Emissions radiophoniques

Vendredi

SOTTENS et télédiffusion : 6.55, l'anglais par la radio. 7.10, bonjour matinal. 7.15, inform. 7.20, œuvres de Boccherini et Mozart 11 h., de Beromunster : émission commune. 12.15, le mémento sportif. 12.20, le courrier du skieur. 12.30, la bonne route, sélection de Misraki. 12.45, signal horaire. 12.46, inform. 12.54, la minute des A. R.-G. 12.55, un succès d'Henri Salvador. 13 h., les visiteurs de la semaine. 13.10, valses d'autrefois 13.25, Première sonate pour violoncelle et piano de Martinù. 13.45, Sérénade pour cordes de Dvorak. 16.29, signal horaire. 16.30, de Beromunster : émission commune. 17.30, l'Agenda de l'entraide et des institutions humanitaires. 17.40, Suite française de Darius Milhaud. 17.55, radio-jeunesse. 18.25, jazz authentique. 18.45, les cinq minutes du tourisme. 18.50, reflets d'ici et d'ailleurs. 19.05, la situation internationale. 19.15, inform., le programme de la soirée. 19.25, les travaux des Chambres fédérales. 19.30, musique dans l'ombre En intermède : la lettre à l'inconnue. 20 h., la pièce du vendredi : L'âme romantique de Madame Récamier, de J.-F. Fabre. 20.40, L'œuvre de Maurice Ravel : L'heure espagnole. 21.30, l'enquête à la demande. 21.50, Trio-Sérénade op 8 de Beethoven, par le Trio Pasquier. 22.15, chronique des écrivains suisses 22.30, inform. 22.35, la voix du monde. 22.50, musique douce.

BEROMUNSTER et télédiffusion : 7 h., inform. 11 h., quelques chants. 11.45, musique récréative. 12.30, inform. 12.40, concert par le Radio-Orchestre. 14 h., pour Madame. 16.30, musique de chambre. 18.30, extraits du carnet de notes d'un reporter 18.50, piste et stade. 19.10, chronique mondiale. 19.30, inform. 19.55, chœurs suisses. 20.05, Diskussion um die Bundesverwaltung. 21 h., émission pour les Rhéto-Romanches. 22.05 concert d'orgue. 22.30, la jeune littérature allemande.

Les cigarettes font-elles du mal..?

En fin de compte, le tabac affecte-t-il le cœur ? Occasionne-t-il des ulcères à l'estomac ? Abrège-t-il votre existence ? Favorise-t-il le cancer ? Lisez dans *Sélection* d'Avril les derniers faits découverts. Vous jugerez vous-même. Et 25 autres articles passionnants parmi lesquels :

▶ On se croit toujours 20 ans.
▶ Etait-il coupable ?
▶ Le sous-marin coulait dans l'Arctique.

De quoi lire pendant des heures. Achetez dès maintenant votre numéro d'Avril de *Sélection*, chez votre marchand de journaux.

AU CEP D'OR
Vins et liqueurs de toutes marques
W. Gaschen - Tél. 5 32 52 - Moulins 11

La crise belge n'est pas dénouée

M. Devèze n'a pu aboutir à un accord entre les trois partis

Il adresse une demande d'audience au roi

BRUXELLES, 30 (A.F.P.). — M. Devèze a déclaré à la presse, jeudi après-midi, qu'il avait eu aujourd'hui l'intention de renoncer à former le cabinet, n'ayant pu rallier les trois partis à une solution de conciliation.

Mais les libéraux unanimes lui ayant demandé d'exposer au roi les résultats de sa mission, M. Devèze a été autorisé par le prince régent à surseoir à son désir de se décharger de cette mission.

M. Devèze a ajouté qu'il adresserait, jeudi soir, une demande d'audience au roi.

Autour du monde en quelques lignes

En ITALIE, la police et la troupe ont été envoyées dans les ports afin de protéger le débarquement des premiers envois de matériel de guerre américain.

En ALLEMAGNE OCCIDENTALE, les hauts commissaires alliés ont publié des instructions facilitant les visites de l'Allemagne occidentale et des secteurs occidentaux de Berlin pour les touristes et les hommes d'affaires.

En TCHÉCOSLOVAQUIE, le ministère des affaires étrangères a remis deux notes à l'ambassade américaine à Prague. La première exige la livraison des huit aviateurs tchécoslovaques qui ont piloté les trois avions qui ont atterri vendredi dernier près de Munich. La seconde proteste contre le « mauvais traitement » infligé aux passagers tchécoslovaques.

A LA HAYE, la Cour internationale a donné gain de cause aux Etats-Unis et à la Grande-Bretagne dans l'affaire de la violation des droits de l'homme qui les oppose à la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie.

Aux ÉTATS-UNIS, le secrétaire d'Etat Acheson a demandé hier à la commission sénatoriale des affaires étrangères d'appuyer le programme du point 4 du président Truman. Rappelons qu'il s'agit de l'aide aux pays économiquement arriérés.

Les travaillistes se cramponnent au pouvoir

M. Attlee ne considère pas la défaite subie mercredi comme un vote de défiance

LONDRES, 30 (Reuter). — Le cabinet britannique a décidé de ne pas considérer la défaite qu'il a subie mercredi soir à la Chambre des communes comme un vote de défiance à son égard.

Il restera donc en fonction bien qu'il eût été mis en minorité par 283 voix, 257 députés ayant voté en sa faveur. Cette défaite a fait suite à un débat tumultueux sur le ravitaillement en combustibles et en énergie.

Le gouvernement n'a pris aucune mesure immédiate pour faire oublier cette défaite. M. Attlee, premier ministre, se prépare entre temps à faire une déclaration touchant au vote de mercredi. Il fera valoir en tous les cas qu'il s'agit là d'un échec purement technique et que le gouvernement n'y voit aucune raison de se retirer.

Au cours de la séance de cabinet de jeudi, ce revers n'a pas été pris trop au sérieux. Cet incident sera considéré comme un avertissement à l'adresse de tout le parti travailliste qui devra se tenir prêt, à l'avenir, aux attaques par surprise lancées par l'opposition. Les 36 membres travaillistes qui étaient absents ont reçu un avertissement.

Les travaillistes se sont laissé surprendre

LONDRES, 30 (A.F.P.). — Interrogé jeudi aux Communes par M. Churchill sur l'attitude du gouvernement après sa défaite imprévue de mercredi soir sur un vote de procédure, M. Attlee a déclaré notamment : « Le vote de mercredi soir n'était incontestablement pas un vote important. Je ne le considère pas comme un vote de méfiance. Le gouvernement, en conséquence, se propose de rester au pouvoir. »

Le premier ministre, après avoir éclairci la situation du point de vue gouvernemental, a tenu à féliciter M. Churchill et ses amis pour la tactique habile qui a amené la défaite du cabinet au scrutin. « A 21 h. 30, tout était calme à Westminster, l'opposition n'avait que des troupes de couverture clairsemées en séance, mais à ce moment des autos ont amené des renforts dans la cour du palais et je regrette de dire que, du côté de la majorité, on s'est laissé surprendre et que les effectifs n'étaient pas mobilisés à plein. »

L'Allemagne occidentale acceptera-t-elle de siéger au Conseil de l'Europe ?

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

Il appartient maintenant à l'Allemagne occidentale de décider si l'invitation du Conseil de l'Europe est acceptable.

Les observateurs politiques à Strasbourg interprètent la décision du comité ministériel en ce sens qu'un accord a été réalisé à Bonn entre M. Adenauer et les trois hauts commissaires et que le chancelier fédéral est fondé à croire que la forme de l'invitation paraîtra acceptable au Bundestag.

Accueil mitigé à Bonn

BONN, 31 (Reuter). — On déclarait jeudi soir à Bonn que le gouvernement fédéral se réunira vendredi pour examiner la décision du comité des ministres de Strasbourg d'inviter l'Allemagne à faire partie du Conseil de l'Europe.

On déclarait également dans les milieux gouvernementaux que la remise de l'invitation officielle au gouvernement de Bonn exigera un certain temps, de sorte qu'une décision immédiate ne peut pas être escomptée.

La décision du comité des ministres a été accueillie avec des sentiments mitigés par les milieux parlementaires de Bonn.

Des membres du parlement exprimaient l'avis que les efforts du chancelier fédéral en vue d'obtenir des conditions spéciales pour l'admission de l'Allemagne au Conseil de l'Europe — efforts qui échouèrent d'ailleurs — rendront problématique l'acceptation par le Bundestag de l'invitation de Strasbourg.

L'invitation simultanée au gouvernement de la Sarre et au gouvernement de l'Allemagne occidentale est considérée dans ces milieux comme particulièrement malheureuse vu que l'on avait généralement espéré que le comité des ministres aurait agi de telle sorte que le gouvernement sarrois n'aurait été invité qu'après l'admission de l'Allemagne.

La carrière de Léon Blum

(SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE)

La scission se produit au congrès de Tours en 1921. Les socialistes, surpris, laissent aux mains des communistes leur journal l'« Humanité », leurs locaux, leurs archives et leurs fonds. Désormais, la lutte, pour Léon Blum, devenu le cerveau du parti, sera dure et violente.

Blum et Longuet lancent le « Populaire », d'abord hebdomadaire, puis quotidien. C'est surtout à la Chambre que le chef socialiste devra mener de durs combats contre les alliances parlementaires des communistes et de l'extrême-droite. En 1929, il est élu à Narbonne. Les élections législatives du 4 mai 1936 marquent un progrès sensible des partis de gauche et en particulier des socialistes qui obtiennent à la Chambre 146 sièges sur 618. Léon Blum devient le chef d'un ministère s'appuyant sur un bloc des gauches dit front populaire.

Le gouvernement réalise plusieurs réformes sociales, notamment la semaine de quarante heures et congés payés obligatoires. Attaqué sur ses deux ailes, Léon Blum est forcé de démissionner en juin 1937. Mais Blum figure comme vice-président du conseil dans le ministère Chautemps. Ce gouvernement démissionne en janvier 1938 et Blum prend le 13 mars 1938 la tête du troisième ministère à l'image de celui de 1936, mais il ne se maintient qu'un mois au pouvoir, car le Sénat le renverse.

Arrêté par les autorités de Vichy...

Particulièrement visé par le gouvernement de Vichy et les nazis, Léon Blum, qui n'a pas cessé durant les journées de juin 1940 de prêcher la lutte à outrance contre les Allemands, est arrêté le 6 octobre 1940, ainsi que Daladier, Reynaud, Mandel et le général Gamelin. D'abord internés au château de Chazeron, puis à Bourasol, près de Riom, Blum et ses compagnons sont transférés au fort du Portalet. Au procès de Riom, le rôle de Blum est de tout premier plan et sa défense prend la forme d'une véritable accusation. Les accusés sont renvoyés sans jugement dans leur prison.

... puis déporté en Allemagne

En mars 1943, livrés aux Allemands, ils sont conduits à Buchenwald, mais à l'approche des Américains, en avril 1946, Blum, malade, est emmené en automobile par les S.S., passe avec sa femme de camp en camp et de prison en prison.

Il est délivré dans le Haut-Adige par les armées américaines. De retour à Paris, il a repris sa place à la direction du « Populaire » et celle de chef du parti socialiste S.F.I.O. Il a présidé, après la libération, un cabinet socialiste homogène de courte durée, mais qui tenta de provoquer la stabilisation des prix et des salaires.

Le président de la République s'incline devant la dépouille mortelle

PARIS, 30 (A.F.P.). — Dès qu'il a eu connaissance de la mort de M. Léon Blum, le président de la République s'est rendu à Jouy-en-Josas pour s'incliner devant la dépouille de l'ancien président du conseil.

M. Herriot exprime l'émotion de l'Assemblée nationale

PARIS, 31 (A.F.P.). — Annonçant à l'Assemblée nationale debout la mort de M. Léon Blum, le président Herriot a déclaré notamment : « Je ne réalise pas encore toute l'importance que cette perte cause à la République, à la France, et je puis bien dire à l'humanité, à cette coopération internationale à laquelle il apportait tant de foi et tant d'efforts. »

M. Herriot, avec une émotion évidente, a ensuite évoqué les différentes étapes de la carrière du disparu.

Liberté d'importer des francs français

PARIS, 30 (A.F.P.). — Dès le 1er avril, l'importation en zone franc par les voyageurs en provenance de l'étranger des billets de banque libellés en francs, jusqu'alors limitée à une somme de 60.000 fr., sera admise sans limitation de montant. La tolérance d'exportation pour ces mêmes billets sera portée de 10.000 à 25.000 fr.

BIF 1950

TOUT CE QUE VOUS CHERCHEZ . . .
L'Angleterre est à même de VOUS L'OFFRIR

A votre intention, elle consacre ses ressources et son ingéniosité ; elle a étudié vos besoins et conçu ses modèles spécialement **pour vous.** La Foire des Industries Britanniques attire, chaque année, un plus grand nombre d'acheteurs.

3.000 fabricants exposeront à la Foire les produits et derniers modèles de 90 industries ; 16.000 acheteurs viendront de toutes les parties du monde pour voir sur place ce qu'ils recherchent.

Du nouveau, telle est l'idée maîtresse de l'industrie britannique, dont la production et les exportations atteignent un nouveau record. Ce sont ces exportations qui permettent à l'Angleterre d'équilibrer ses importations, et l'Angleterre est le plus grand acheteur du monde.

Commerçants et Industriels, prenez dès maintenant des dispositions pour votre visite en Angleterre, car la saison touristique est en plein essor au mois de mai.

FOIRE DES INDUSTRIES BRITANNIQUES

LONDRES 8-19 MAI BIRMINGHAM

Pour tous renseignements concernant les exposants, les catalogues, les stands spéciaux, et pour toutes autres informations, adressez-vous à l'Ambassade, à la Légation ou au Consulat de Grande-Bretagne le plus proche.

ENFANTS !

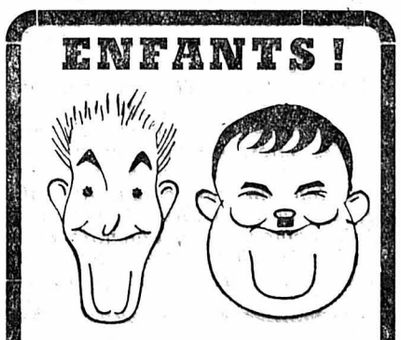

Sam., dim., 15 h., REX, parlé français

AVIS TARDIFS

AULA DE L'UNIVERSITÉ
CE SOIR, à 20 heures
AUDITION
d'élèves de violon
de Mme Marguerite Wermeille et de quelques élèves de piano de Mlle Daisy Perregaux.
ENTRÉE LIBRE

Jeunes radicaux
CE SOIR, à 20 h. 15 au Cercle national
« VOYAGE EN FINLANDE »
par P. Maumary, député
FILMS — ENTRÉE LIBRE

Société suisse des officiers
Ce soir, à 20 h. 30 au Laboratoire de recherches horlogères
Conférence du Lt col. Fruhstorfer
La défense antichars ; nos unités blindées
(avec projections)
Invitation cordiale à tous les officiers et sous-officiers

Le Bureau Ed. Calame
architecte
est fermé
exceptionnellement samedi matin 1er avril

A NEUCHATEL ET DANS LA RÉGION

LA VILLE

AU JOUR LE JOUR

Comment on procède à l'élection d'une Miss à Neuchâtel

Je ne sais quelle idée vous vous faites d'un concours de beauté, à moins que vous n'en ayez aucune — ce dont je ne vous ferais certes pas grief ! Pour mon compte, l'imagination aidant, je m'étais formé une vision bien précise de la chose. Des gens se réunissent, devant eux défilent quelques belles filles — qui ont si possible déjà subi un examen éliminatoire — et parmi elles, chacun choisit celle qu'il désire voir représenter sa ville.

Que la jeune fille en question ne puisse incarner le canon de la beauté grecque, je l'admets aisément, mais en revanche, il me semble qu'elle doit présenter un certain charme, de la fraîcheur, de belles formes !

Pour juger de ces qualités, vous conviendrez qu'un défilé comme je le prévoyais plus haut se révèle indispensable. Eh ! bien, à Neuchâtel, on jugea bon d'en user différemment. Vingt à trente couples, qui évoluaient sur une piste ménagée au centre de la salle du restaurant, reçurent un carton numéroté. Chaque danseur de le plaquer aussitôt sur le dos de sa partenaire tout en tenant cette dernière plus ou moins étroitement enlacée.

Que restait-il à voir au pauvre public pour lui permettre de procéder à un choix quelque peu équitable ? De temps à autre, le temps d'un éclair, un minois, une jambe, une mèche de cheveux ou une hanche surgissait du tourbillon des danseurs.

Mais le public est bon enfant, même chez nous et il vota tout de même. Soixante-quatre personnes ont désigné celle qui représenterait Neuchâtel à Genève. L'élue — au fond, pas plus mal qu'une autre — se plia de bonne grâce aux fantaisies d'un spectateur et s'exhiba en maillot de bain. Sans doute, estimait-elle n'avoir rien à craindre des feux de la rampe, et cela était assez justement raisonné.

Que pensez-vous de cette histoire ? Je ne mets nullement en cause ici le principe des élections de reines de beauté ou de n'importe quoi, cela nous entraînerait trop loin. Des gens conçoivent parfaitement ce genre d'exhibitions et y trouvent même du plaisir, tant mieux pour eux. Mais alors, qu'elles aient lieu dans toutes les règles de l'art, comme cela se fait partout ailleurs !

On m'objectera à coup sûr la difficulté — pour ne pas dire l'impossibilité — de réunir à Neuchâtel un nombre suffisant de jeunes filles qui consentent à se livrer à ce genre de sport. Je le crois volontiers et je dirai même que j'en suis enchanté. Mais alors, que ne renonce-t-on à ces manifestations qui sont bien loin de soulever l'enthousiasme des Neuchâtelois ?

NEMO.

A l'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce

L'Association des anciens élèves de l'Ecole supérieure de commerce a donné hier une réception en l'honneur de ses nouveaux membres, à l'hôtel des Alpes et Terminus.

M. Paul Richème, président de l'Association, souhaita la bienvenue et adressa des vœux à ceux qui, aujourd'hui, vont quitter notre ville, après y avoir séjourné.

Rappelons que cette importante association compte près de trois mille membres répandus dans tous les pays du monde et qu'elle est, pour notre cité, un excellent moyen de propagande.

Crédits pour le développement des réseaux d'électricité

Dans sa prochaine séance, le Conseil général de Neuchâtel aura à examiner un rapport du Conseil communal concernant l'octroi à l'exécutif d'un crédit de 370,000 fr. pour le développement des réseaux d'électricité.

Sur cette somme, 100,000 fr. seront consacrés au développement du réseau à basse tension, 246,000 fr. pour la normalisation et l'achat de nouveaux transformateurs et 24,400 fr. pour la liaison moyenne tension Poste - collège de la Promenade.

Le « Neuchâtel » arrivera bientôt au Havre

Dans une semaine environ, le « Neuchâtel » entrera en rade du Havre, pour décharger les 15,000 tonnes de mazout qu'il est allé embarquer dans un port, au fond du golfe Persique. L'un des armateurs, M. Armand Bourquin, industriel à Couvet, est tenu jour par jour au courant de la situation du bateau et des incidents de bord, s'il y en a. Jusqu'ici, il n'y eut aucun accroc et le chargement du liquide s'est effectué en une quinzaine d'heures seulement ; le déchargement ne prendra pas davantage de temps. Les armateurs sont uniquement des transporteurs, la marchandise étant propriété d'une compagnie pétrolière. Le « Neuchâtel » est assuré contre tous risques (y compris ceux de guerre) pour neuf millions de francs suisses. Le programme du prochain voyage est déjà arrêté.

Naissances

Monsieur et Madame J. KUBLI-MŒRI et leurs enfants Eric et Anne-Lise ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille et petite sœur

Susanne - Hélène

30 mars 1950

Clinique Fontana Coire — Landquart-Fabriken Grisons

Vente d'une parcelle de terrain

Le Conseil communal demande au Conseil général les pouvoirs nécessaires pour la vente d'une parcelle de terrain au Chanet.

Chez les limonadiers romands

Aux assises de l'Union romande des limonadiers qui se sont tenues à Fribourg, c'est M. Roger Rufillon, de notre ville, qui a été élu à la présidence centrale.

LES CONCERTS

Pierre Mollet, baryton et le « Frohsinn »

C'est grâce à notre chœur d'hommes de langue allemande que le très nombreux public, accouru jeudi soir à la Grande salle des conférences, eut la belle aubaine d'entendre Pierre Mollet.

La carrière et les succès musicaux de notre concitoyen sont intercontinentaux ; la renommée en vient jusqu'à nous, tout particulièrement par le truchement puissant des ondes ; notre petite ville, qui ne le peut entendre que très rarement « de visu », est donc reconnaissante au « Frohsinn » de ce contact direct, le 30 mars, entre l'artiste et notre population.

D'aucuns regretteront peut-être que l'artiste ne nous eût pas donné quelque œuvre de grand format lyrique, ayant choisi des airs du pays romand — Jaques Dalcroze, Boller — des lieders de Schubert et de Schumann presque exclusivement. Mais le chanteur fut fort applaudi, de sorte que le chroniqueur conclut au vif et sincère plaisir de ce nombreux auditoire. Les admirateurs de Haendel remercient M. Mollet d'avoir traduit, avec l'éclat et la belle envolée qu'il demande, le grand air de « Bérénice ». Le charme intime de la voix, chez P. Mollet, sa sensibilité et son tempérament chaleureux se sont développés de manière remarquable ; son maintien, fait d'élégance sobre, est bien ainsi que le veut la belle tradition des chanteurs français ; mais sa vaste culture lui rend aisée la fine interprétation des maîtres allemands et nous garderons longtemps la profonde impression que nous fit le célèbre poème d'Henri Heine, « Du bist wie eine Blume », mis en musique par Robert Schumann.

M. de Marval accompagnait l'artiste et y mit un plaisir compréhensible, une verve du meilleur aloi. Ce pianiste assuma très souvent, au cours de la présente saison, le rôle important d'accompagnateur : nous le félicitons de cette bonne contribution apportée aux succès des sociétés, des solistes que nous avons applaudis.

Sous la direction de M. Ivar Müller, nos choristes du « Frohsinn » avaient préparé des chants variés ; l'accord, la fusion entre les registres étaient presque toujours satisfaisants. Les barytons et les basses plus nombreux que les ténors — mal trop bien connu de nos chorales suisses ! — il en résulte parfois quelque déséquilibre des valeurs ; mais nous ne saurions reprocher à ceux qui sont toujours actifs, toujours fidèles, l'absence de céux qui manquent ! Ayant débuté par de belles pages de Mozart, la part des choristes au concert, importante, intéressante, fut justement applaudie, et l'on n'oublia pas le chef, qui est fécond compositeur aussi.

Aux dames, nous dirons qu'il convient de n'avoir point d'ambition démesurée et de s'en tenir à des airs plus simples que celui, par exemple, de Mendelssohn ; qu'il est périlleux de vouloir monter trop haut — en art comme en toutes choses — quand les pas sont encore hésitants ! L'ensemble est meilleur, moins hésitant, quand il se joint aux voix masculines, ce qui fit que « Abgeblitzt » et « Der Schmied », de Schumann, plurent beaucoup au public satisfait.

M. J.-C.

La visibilité d'un carrefour améliorée

Le hangar des pompes qui masquait la visibilité au dangereux carrefour rue de la Côte - rue Bachelin a été démoli en partie. En effet, seule la moitié ouest de ce bâtiment a été conservée et abrite maintenant un transformateur. Quant au matériel des pompes, il a été transféré dans un nouveau hangar, à la Rosière.

Règlement général pour la fourniture de l'énergie électrique

Le Conseil communal adresse au Conseil général un rapport demandant l'adoption d'un règlement général pour la fourniture de l'énergie électrique, lequel a fait l'objet d'un long travail depuis 1945. Il a été soumis à la commission des Services industriels qui, à l'unanimité, en recommande l'adoption.

L'adoption de ce nouveau règlement abrogera toutes les dispositions contraires, notamment le règlement pour la vente de la force électrique, du 10 juillet 1895, et le règlement pour la vente de la lumière électrique, du 26 décembre 1898.

Les obsèques de l'agent André Frank

Les obsèques de l'agent André Frank, décédé lundi soir dans les circonstances tragiques que l'on sait, se sont déroulées hier après-midi.

Au cimetière, on notait la présence de délégations des gardes communales de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle et du Val-de-Travers, ainsi qu'un peloton de gendarmerie. Des discours furent prononcés sur la tombe par M. Humbert-Droz, directeur de police, par l'agent Lenz, président de la Société des agents de police de Neuchâtel, et par le capitaine Bleuler, commandant de la garde communale. Le pasteur Vivien prononça l'oraison funèbre.

Concert militaire

La fanfare du Rgt 8 donnera concert à Neuchâtel, place de l'Hôtel-de-Ville, ce soir à 20 heures. Voici le programme de ce concert :

1. Marche des Armourins ; 2. Hugo Schaad ; 3. Marche de cavalerie ; 4. Het Licht Tegemoet ; 5. Les deux cousins (duo pour bugles) ; 6. L'esprit de la jeunesse ; 7. Salut des musiciens ; 8. Scintilla ; 9. Tenir ; 10. Marche du Bat. 27.

La retraite sera jouée en ville à l'issue du concert.

JURA BERNOIS

PORRENTRUY

Le projet d'aménagement d'une place d'artillerie en Ajoie

Une conférence d'orientation, convoquée par le préfet du district de Porrentruy, s'est déroulée en présence des délégués de diverses organisations et des communes intéressées pour discuter du projet d'aménagement d'une place d'artillerie en Ajoie.

Après discussion, la résolution ci-après a été approuvée :

« L'assemblée, après avoir pris connaissance des explications, est d'avis que les pourparlers doivent être poursuivis. Il sied d'obtenir les précisions les plus exactes possibles afin que l'on puisse tabler sur des réalités et se prononcer ensuite en connaissance de cause. »

VAL-DE-TRAVERS

Retour du froid et de la neige

(c) La journée de jeudi a été marquée par un retour offensif de l'hiver.

La température a baissé de plusieurs degrés et la neige est tombée au vallon à la fin de l'après-midi et dans la soirée.

COUVET

Après la mort du Dr Alfred Rosselet

(sp) Le Dr Alfred Rosselet, ancien recteur de l'Université de Lausanne et professeur à la faculté de médecine, dont nous avons récemment annoncé le décès à Saint-Loup, était resté très attaché à son village natal de Couvet, où son père était pasteur. Il y revenait souvent et y comptait de nombreux amis.

La carrière de ce savant neuchâtelois (par son origine des Bayards et sa naissance à Couvet) a fait le plus grand honneur à notre canton. On sait, en effet, que le professeur Alfred Rosselet était un éminent radiologue, très connu par ses travaux sur le cancer.

NOIRAIGUE

A la Société fraternelle de prévoyance

(c) Dans sa dernière assemblée générale, la Société fraternelle de prévoyance a pris connaissance des comptes de 1949. Les recettes se sont élevées à 6072 fr. 50 et les dépenses à 5930 fr. 25. Les sommes versées à la caisse centrale sont inférieures de 185 fr. à celles que la section a reçues.

L'effectif des membres a passé de 109 à 111. L'admission des enfants donne des perspectives intéressantes de recrutement.

En remplacement de M. Robert Monnet, M. André Dumont a été désigné comme commissaire.

TRAVERS

Dans nos écoles

(c) La commission scolaire a nommé M. Benoit Zimmermann, de Cernier, instituteur au Mont-sur-Travers, en remplacement de M. Perret, qui devient titulaire d'une classe à Boudry.

Les comptes scolaires de 1949 ont été approuvés : recettes 28,575 fr. 90 ; dépenses 100,440 fr. 70 ; à la charge de la commune 71,865 fr. 80. Ils comportent les écolages secondaires et professionnels ainsi que ceux de l'école ménagère.

Les vacances d'été ont été fixées du 17 juillet au 26 août pour le village et pour le Mont et le Sapelet, du 10 juillet au 19 août.

Cinq élèves ont réussi l'examen d'aptitudes physiques.

L'exposition des travaux d'élèves aura lieu les 1er et 2 avril. La cérémonie des promotions se fera le 5 avril. Les vacances débuteront le 6 et se termineront le 24 avril.

AUX MONTAGNES

LA CHAUX-DE-FONDS

Prochaine votation communale sur les impositions

Le référendum lancé par l'Association des intérêts immobiliers ayant abouti, le Conseil communal a fixé aux 22 et 23 avril la votation communale sur l'arrêté du Conseil général du 7 mars, portant adoption du nouveau règlement communal sur les impositions.

Assemblée générale de l'A.D.C.

L'assemblée générale de l'A.D.C. s'est tenue mercredi soir, sous la présidence de M. Julien Dubois.

Après la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée générale par M. A. Chopard, secrétaire, le président donna un aperçu de l'activité du comité en présentant son rapport de gestion. L'actif de la société se monte à 26,890 francs 64.

Après 20 ans d'activité, M. Julien Dubois quitte la présidence et propose pour le remplacer M. Paul Macquat, président de l'Association des sociétés locales. Ce dernier est élu à l'unanimité. M. Julien Dubois est acclamé président d'honneur et il lui est remis une pendulette neuchâteloise.

Dans les divers M. Jacques Cornu, secrétaire du syndicat patronal des producteurs de la montre, parle de l'intérêt qu'il y aurait pour notre cité à disposer d'un hôtel qui permette de retenir à la Chaux-de-Fonds des hôtes jusqu'ici récalcitrants.

Différentes questions furent encore discutées, puis le président déclara la séance levée.

LE LOCLE

Une mauvaise chute

(c) Jeudi, à 18 heures, un piéton a fait une chute grave devant l'usine Dixi I, à la rue de la Côte.

Un médecin a diagnostiqué une forte commotion et a fait transporter le blessé à l'hôpital au moyen de la nouvelle ambulance.

LA BRÉVINE

Epidémie de grippe

La Brévine a connu ces dernières semaines une assez forte épidémie de grippe. Elle sévit encore avec rage dans le quartier du Bémont. A l'école, il n'y avait un jour que cinq élèves sur trente-sept.

RÉGIONS DES LACS

ANET

Violente collision entre un camion militaire et une auto

Hier après-midi, vers 16 h. 30, un camion militaire, rentrant des manœuvres, traversait Anet à allure modérée, lorsque, dans un virage, il se trouva en présence d'une voiture valaisanne venant en sens inverse. Ni l'un ni l'autre des véhicules ne se trouvait à son extrême droite. Le chauffeur du camion voulut freiner. Mais la remorque lourdement chargée qui se trouvait derrière le camion entraîna l'arrière de celui-ci vers le milieu de la chaussée humide.

Un choc d'une extrême violence s'ensuivit. La grosse voiture civile eut la carrosserie arrachée et littéralement soulevée.

Les deux occupants ont été pansés sur place. L'un d'eux a reçu des soins à l'hôpital. Leurs blessures, provoquées surtout par les éclats de verre, ne sont heureusement pas très graves.

BIENNE

Un piéton renversé par une auto

(c) A 12 h. 15 environ, hier, un accident s'est produit au croisement des rues du Pont-Neuf et Dufour. Il s'agit d'un piéton qui, devant la poste, fut renversé par une automobile. Il ne fut heureusement que légèrement blessé.

Des « soucoupes volantes » ?

(c) On signale qu'à 9 heures du matin et à 14 h. 45 environ, hier jeudi, quelques personnes ont aperçu de ces fameuses « soucoupes volantes » qui font couler beaucoup d'encre...

Deux collisions

(c) Mercredi, deux collisions eurent lieu, l'une au croisement de la rue Centrale et de la rue des Marchandises, entre deux cyclistes, l'autre à la rue de la Gare, entre deux voitures.

Aucune personne, lors de ces deux accidents, ne fut blessée. Seuls des dégâts matériels ont été enregistrés.

Une forte odeur d'ammoniaque

(c) A cause d'une défectuosité des installations frigorifiques d'une brasserie de la rue d'Aarberg, une forte odeur d'ammoniaque se répandit dans le quartier.

Les premiers secours de la police municipale constatèrent qu'effectivement une conduite d'ammoniaque de la glacière avait sauté. Les agents, protégés par des appareils à circuit fermé, purent entrer dans les locaux et ouvrir les fenêtres afin de prévenir une dangereuse explosion. On fit appel à un ouvrier spécialisé qui, le soir venu, put effectuer la réparation nécessaire.

VAL-DE-RUZ

DOMBRESSON

Assemblée de paroisse

(c) Dimanche passé, à l'issue du culte du matin, au temple, culte présidé par le pasteur Dubois, s'est tenue l'assemblée annuelle de la paroisse de Dombresson, Villiers, le Pâquier.

On y entendit la lecture du rapport concernant l'année 1949, dont l'auteur est le pasteur Perrin ; rapport complet qui remet en mémoire les principaux événements de l'année. Ce rapport n'a pas soulevé de discussion et il est adopté avec remerciements.

Comme il n'y a pas d'autre objet à l'ordre du jour, cette assemblée de courte durée se termina par le chant et la bénédiction.

Le travail fut sa vie.

Monsieur et Madame Maurice Richard, à Neuchâtel ;
Madame L. Richard, à Maillefer ;
les familles Richard, Christinat, Johner Pfister et les familles alliées,
font part du décès de leur cher père, beau-père, beau-frère, oncle et cousin,

Monsieur Fritz RICHARD

survenu le 28 mars, à l'âge de 69 ans, après de grandes souffrances.

Neuchâtel, le 28 mars 1950.
(Maladière 92).

Repose en paix.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le 31 mars.

Départ de l'hôpital Pourtalès à 13 h.

Le soir étant venu, le Maître dit : passons sur l'autre rive.

Madame Gustave-Edouard Gentil-Hautpois ;
Monsieur et Madame Marcel Gentil-Dubois, à Cully et leurs enfants, à Paris ;
Monsieur et Madame Camille Jeanneret-Gentil et leur fils, à Bienne ;
Monsieur et Madame William DuBois-Gentil, à Marseille ;
Madame Fernand Le Roux-Hautpois et son fils, à Rouen ;
Monsieur et Madame Maurice André-Hautpois, à Paris ;
Mademoiselle Joan Shidds, à Paris,
les familles parentes et alliées,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Gustave-Edouard GENTIL

leur cher époux, frère, beau-frère, oncle, parent et ami, que Dieu a repris à Lui dans sa 65me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 29 mars 1950.
(Rue de la Serre 9).

Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que quiconque croit en Lui ne périsse point, mais qu'il ait la vie éternelle.
Jean III, 16.

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 31 mars, à 15 heures.

Culte dans l'intimité au domicile mortuaire, à 14 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part

Les **Contemporains de 1885** de Neuchâtel sont informés du décès de leur cher collègue et ami

Gustave-Ed. GENTIL

L'incinération, sans suite, aura lieu vendredi 31 mars, à 15 heures.

EN AVRIL, N'OTE PAS UN FIL...

(Voir la « Feuille d'avis de Neuchâtel » du 30 mars 1950)

Dès samedi, certaines taxes des tramways subiront une légère hausse

Dans notre numéro d'hier notre collaborateur a examiné d'une façon générale la question de l'augmentation des tarifs des tramways et plus particulièrement celle des abonnements. Voici la suite de l'interview du chef d'exploitation de la compagnie des T. N.

— Une autre modification de la situation apparaît comme une véritable tracasserie. C'est l'obligation d'avoir une photographie. Les abonnés qui voyagent depuis des années dans les mêmes voitures, aux mêmes heures ; qui ont affaire toujours aux mêmes contrôleurs — qui sont gens à l'œil bien ouvert — ces vieux habitués n'arrivent pas à comprendre qu'on en vienne à leur demander de justifier de leur identité à chaque course. Neuchâtel n'est pourtant ni New-York, ni Paris, ni même Lausanne. Et dans une ville où chacun se connaît, il apparaît comme ridicule d'exiger une carte avec photographie.

— *Vous soulevez plusieurs points. L'innovation n'est pas si tracassière que vous dites puisque 2000 cartes avec photographie étaient établies une semaine déjà avant l'entrée en vigueur de la nouvelle « loi ». Il y a certes les habitués, bien connus du personnel. Mais il y a des étrangers saisonniers, ouvriers de chantiers et ouvrières de fabriques, élèves de pensionnats. Les employés ne peuvent pas les connaître tous et toutes. Les cas de fraudes découverts et punis sont nombreux. Le même abonnement nominatif sert souvent de titre de transport à deux ou trois demoiselles de pensionnat ! D'autre part, les mêmes contrôleurs ne restent pas tous indéfiniment sur les mêmes lignes.*

Neuchâtel, sans être une capitale, se développe incontestablement. Il faut prendre exemple sur de plus grandes cités, où l'on trouve tout naturel d'avoir son abonnement encarté dans un étui coûtant 70 centimes et contenant une fois pour toutes la photographie, l'identité et le numéro de l'abonné. Ce système permettra d'accélérer le travail de renouvellement des abonnements. On n'aura plus à y inscrire qu'un numéro — correspondant à celui de la carte d'identité — et la date d'échéance.

— En revanche, il y aura foule aux guichets les 1er et 16 de chaque mois puisque vous avez décidé que les « libres » ne partiraient que de ces dates-là, et qu'on n'aura plus la liberté de prendre son abonnement quand on le veut ?

— *On a constaté qu'une très forte proportion d'abonnés ne venaient renouveler leur « libre » que deux ou trois jours après l'échéance. Comme on a de la peine à obtenir que les habitués présentent spontanément leur permis à chaque course, pour qu'on puisse contrôler la date-limite de validité, il a bien fallu trouver un moyen d'éviter à la Compagnie des pertes sensibles. Mais on n'aura pas besoin de venir faire les démarches de renouvellement le 1er ou le 16. Si les opérations s'échelonnent sur les quelques jours précédents, cela rendra même service à tout le monde.*

— Parlons du tarif ordinaire, maintenant. Vous allez augmenter les taxes pour les petits parcours alors que les abonnés n'habitant souvent pas sur le territoire de la commune ne seront pas touchés...

— *Ils l'ont été. Les parcours de cinq kilomètres et plus ont subi une hausse de prix de 10 centimes en 1947 alors que les taxes pour les petits parcours n'étaient pas modifiés.*

— N'est-ce pas abusif de faire payer 25 centimes, par exemple, pour un trajet de la ville à la gare ?

— *C'est depuis 1923 la première augmentation du tarif des deux kilomètres. Quant au tarif des trois kilomètres, il n'a rien d'excessif, quand on pense qu'on pourra circuler de la place Purry à la Favarge ou au Vauseyon pour 35 centimes. On a même fait deux exceptions, pour des parcours qui ne font pas tout à fait trois kilomètres. Pour le Clos de Serrières et pour la fabrique de tabacs, on continuera à payer 30 centimes. Remarquons que la taxe minimale (par exemple du tour de ville à la rue de la Serre), à Prébarreau, à l'Université, etc.) reste fixée à 20 centimes.*

— Et le funiculaire qui a toujours paru coûteux ? Faudra-t-il payer 35 centimes pour monter de l'Ecluse à la rue de la Côte ?

— *Non, le tarif de l'Ecluse-Plan reste le même ainsi que les taxes du funiculaire de Chaumont, qui n'ont pas changé depuis 30 ans.*

— Les prix des trolleybus aussi, dès leur mise en service ont été trouvés trop élevés.

— *A juste titre, en effet. Et l'on va les diminuer quelque peu ; jusqu'à la Chaumière, on paiera 25 centimes au lieu de 30 ; 35 au lieu de 40 jusqu'aux Brévards. De même en prenant la ligne 9 (autobus des Cadolles), on paiera 35 au lieu de 40 pour aller de la ville à Fontaine-André.*

La réintroduction des billets à 25 et à 35 centimes et les cases à 5 centimes sur les abonnements au porteur permettront de percevoir les demi-taxes pour les enfants en dessous de 16 ans sur les parcours à 50 et à 70 centimes.

— Ce sont là quelques appréciables contreparties. Mais l'ensemble des mesures prises ne va-t-il pas inciter de nombreuses personnes à faire leurs déplacements en train, à vélo ou à moto ? La concurrence de la route est toujours plus marquée et la saison propice à l'abandon des trams.

— *La Compagnie a songé à cela. Elle a tenu compte dans ses calculs d'un certain déchet dû à la mauvaise humeur. Mais le public finira bien par admettre que ces quelques modifications ne sont pas d'une telle portée qu'il faille bouder pendant des mois une compagnie qui a fait beaucoup ces dernières années pour améliorer ses services.*

— On voudrait espérer qu'avec le temps le bénéfice de cette opération servira à améliorer la situation sociale du personnel.

— *Pour le moment nous sommes l'objet d'une revendication à laquelle la Compagnie répond par un refus. Mais cela s'arrangera sûrement une fois que les effets du nouveau tarif se seront manifestés pendant assez longtemps.*

A. R.

Rédacteur responsable : R. Braichet
Imprimerie Centrale S.A., Neuchâtel

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique régionale se trouve en sixième page.

Correspondances

(Le contenu de cette rubrique n'engage pas la rédaction du journal)

Une suggestion à propos du rebroussement de Chambrelien

Monsieur le rédacteur,

L'annonce est classique.

A l'arrivée des trains à Chambrelien, le contrôleur s'écrie : « Chambrelien, cinq minutes d'arrêt ».

Autrefois, la locomotive quittait le convoi et se rendait à la plaque tournante, où elle faisait un tête-à-queue pacifique. Elle revenait en tête du train.

Les locomotives électriques n'ont plus besoin d'être virées sur la plaque tournante. On les détache et on les fait passer de la fin du convoi à la tête par une voie latérale. Cette manœuvre est plus expéditive que l'autre, mais un gain de temps pourrait encore se faire.

Si l'on recourait à un tunnel amorcé aux environs de Bregot et gagnant Chambrelien par une courbe, le rebroussement serait supprimé. Cependant, la vitesse du train ne devant pas dépasser lors du trajet en courbe 50 kilomètres à l'heure environ, l'allongement du parcours et la diminution de la vitesse feraient tomber à zéro le gain de temps escompté. Cette solution doit donc être écartée.

Il serait possible d'obvier à cela en recourant à une voie de stationnement qui se placerait au sud-est de la ligne arrivant de Neuchâtel, soit entre cette ligne et la route de Rochefort.

Supposons qu'un train arrive de la montagne. Il s'arrête sans autre à Chambrelien. A ce moment, une locomotive garée sur la voie de stationnement se place à l'arrière du convoi pour l'entraîner en direction de Neuchâtel dès que la première locomotive est décrochée. Lorsque le train est parti, cette locomotive est garée à son tour sur la voie de stationnement et est prête à remorquer un train de Chambrelien à la Chaux-de-Fonds.

Il y aurait même assez de place entre la ligne de Neuchâtel et la route de Rochefort pour prévoir deux voies de stationnement, ce qui faciliterait les manœuvres lorsque deux trains arrivent en même temps à Chambrelien.

La disposition que nous prévoyons pourrait se faire facilement, sans entraîner de fortes dépenses.

Le gain de temps minimum serait de trois minutes.

Nous avons lu dans un article paru dans l'« Impartial » du 19 janvier 1950, que le rapide léger mettra 30 minutes de la Chaux-de-Fonds à Neuchâtel et vice-versa, y compris cinq minutes d'arrêt à Chambrelien. Le système que nous préconisons permettrait d'effectuer ce trajet en 27 minutes.

Cette solution nous paraît intéressante. Elle permettrait aux C.F.F. de lutter avec plus d'efficacité contre la concurrence des automobiles.

L. BOILLOT,
architecte diplômé S.I.A.
La Chaux-de-Fonds.

Observations météorologiques

Observatoire de Neuchâtel. — 30 mars. Température : Moyenne : 4,3 ; min. : 2,9 ; max. : 6,0. Baromètre : Moyenne : 714,8. Eau tombée : 1,2. Vent dominant : Direction : nord-est ; force : modérée. Etat du ciel : couvert, un peu de pluie pendant la nuit et faible pluie intermittente toute la journée.

Hauteur du baromètre réduite à zéro
(Moyenne pour Neuchâtel 719,5)

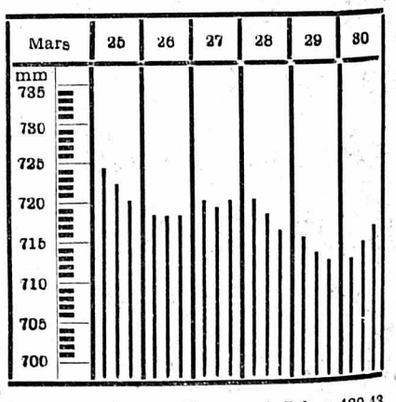

Niveau du lac du 29 mars, à 7 h. : 429.43
Niveau du lac du 30 mars, à 7 h. : 429.43

Prévisions du temps. — Très nuageux avec éclaircies surtout en Valais, au nord-est généralement couvert. Vents modérés du secteur nord-est. Température peu changée, gel nocturne en plaine.